



Bulletin municipal

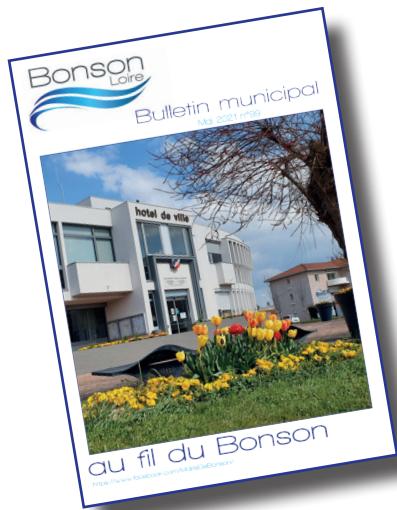
Mai 2021 n°99



au fil du Bonson

<https://www.facebook.com/MairieDeBonson/>

Information municipale



SOMMAIRE

Information Municipale	Page 2
Enfance Jeunesse	Page 32
Vivre ensemble	Page 35
Associations	Page 39



État civil : Octobre, Novembre, décembre 2020

NAISSANCES

- **MEALLIER** Margaux, 6 C, rue de Bébieux. Née le 01/10/2020 à ST-PRIEST-EN-JAREZ
- **YILMAZ** Reyhan, 4 A, rue Mora d'Ebre. Née le 10/10/2020 à ST-PRIEST-EN-JAREZ
- **BONNET** Ayden, 5, Impasse du Malataverne. Né le 18/10/2020 à ST-PRIEST-EN-JAREZ
- **WILLMANN** Léonie, 7, Avenue du Malataverne. Née le 06/10/2020 à ST-ETIENNE
- **TUZELET LABARRE** Augustin, 1 E rue des iris. Né le 07/10/2020 à ST-ETIENNE
- **CALAMAND** Rose, 3A Rue des Grillettes. Née le 25/10/2020 à ST PRIEST EN JAREZ
- **DUMOULIN** Albane, 29, rue de la Pierre. Née le 14/11/2020 à ST-PRIEST-EN-JAREZ
- **LAURENDON** Batiste, 5, rue du Green. Né le 23/11/2020 à ST-PRIEST-EN-JAREZ
- **VANG** Dean, Tij-Lim, 1, bis rue des Essarts. Né le 27/11/2020 à ST-PRIEST-EN-JAREZ
- **DINA** Henora, 4 Rue du domaine des Granges. Née le 05/12/2020 à ST PRIEST EN JAREZ
- **BASLIK** Nisa, 27 Rue des Peupliers. Née le 07/01/2020 à ST PRIEST EN JAREZ
- **FERNANDES** Mia, 10 Allée Éric Richard. Née le 22/12/2020 à MONTBRISON
- **COURBON HARROUK** Naya, 14 Rue des Mûriers. Née le 23/12/2020 à ST PRIEST EN JAREZ

MARIAGES

- M. **PENALBA** Dimitry et Mme **ATTARD** Chantal, célébré le 10/10/2020

DÉCÈS ou TRANSCRIPTIONS

- **ROLLAND** Alain, décédé le 11/10/2020
- **SANCHEZ** Constantino décédé le 03/10/2020
- **SURJET** Paul, décédé le 27/10/2020
- **AULAGNON** René, décédé le 27/10/2020
- **VINCENT** Joseph, décédé le 21/11/2020
- **BESSE** Lucien, décédé le 22/11/2020
- **LANONE** Guy, décédé le 23/11/2020
- **ROCHE** Jeanne, décédée le 05/12/2020

Edito

Chères Bonsonnaises, Chers Bonsonnais,

Voilà maintenant plus d'un an que vous avez accordé votre confiance à l'équipe « Partageons l'avenir à Bonson ». Nous tenons, une nouvelle fois, à vous remercier, et sachez que nous travaillons au quotidien afin de développer les services et améliorer votre cadre de vie.

Nous vivons actuellement un troisième épisode de confinement qui, même s'il est beaucoup plus « léger » que les deux premières versions, n'en est pas moins extrêmement impactant pour nombre d'activités professionnelles, à commencer par nos commerces, nos restaurants, nos cafés, nos associations culturelles et sportives.

Nous avons cette volonté de travailler main dans la main avec tous les acteurs de la commune : entreprises, commerces, associations, industries, au plus près de vous et en privilégiant l'écoute et la recherche de solutions.

A ce jour plus de 310 bons d'achat ont été validés par nos commerçants dans le cadre de l'opération « J'aime mon commerce à Bonson ». « Nous remercions l'ensemble des acteurs et participants à cette opération, qu'ils soient consommateurs ou commerçants. La solidarité continue ! Dépensez vos bons d'achats jusqu'au 31 mai 2021 ! »

Nous n'oublions pas non plus nos associations et leurs bénévoles. Afin de les soutenir, le conseil municipal, lors de sa séance du 25 mars 2021, a voté à l'unanimité les subventions à verser en 2021. Près de 21 000 € de dotations, chiffre en augmentation par rapport aux années précédentes... et ce n'est qu'un début !

Parmi les études et réflexions en cours, nous travaillons sur les nouveaux locaux associatifs, en lieu et place de l'ancienne maison paroissiale. Nous vous présenterons le projet dans les semaines à venir.

Alors qu'il ne nous est pas permis de nous réunir et de partager des moments chaleureux et amicaux comme nous avions coutume de le faire par le passé, nous avons quand même tenu à célébrer les anniversaires de mariage ainsi que les naissances de 2020. 14 couples et 48 familles se sont vus remettre des bons cadeaux à dépenser chez les commerçants bonsonnais participant à l'opération.

Nous avons eu confirmation qu'une nouvelle classe sera ouverte à l'école Jules Verne pour la rentrée scolaire 2021. Nous nous réjouissons de cette nouvelle qui améliorera encore les conditions d'accueil et d'enseignement des élèves bonsonnais.

Cette ouverture de classe récompense le travail mené en concertation avec l'inspection académique, l'équipe éducative et les représentants des parents d'élèves.

Je souhaite aussi saluer le formidable travail de l'équipe de La Grange aux loisirs qui a accueilli 146 enfants et jeunes, de 3 à 17 ans, lors des vacances d'hiver.

Quant aux travaux dans la ville, certains avancent, comme le village seniors et les travaux d'économies d'énergie aux écoles. D'autres se terminent tels que l'avenue de la Mairie, la rue Charles de Gaulle et les jardins de l'hôtel de ville. Nous poursuivrons ces travaux d'embellissement de notre commune avec la deuxième phase du centre-ville dans quelques mois ou la sécurisation des voies, avec les travaux de la route départementale 108 entre le rond-point d'Intermarché et le Pont du diable.

Au travers de ce bulletin, nous avons le plaisir de vous faire part, en plus de l'actualité municipale récente, d'une présentation synthétique du budget 2021, des « bonsonnaises à l'honneur », la mise en place d'un concours photos et aussi le projet de composteur partagé.

Dans l'attente de pouvoir discuter de vive voix et partager des moments conviviaux lors des manifestations et évènements bonsonnais, je vous souhaite bonne continuation et surtout une bonne santé.

Prenez soin de vous et de vos proches.



Votre Maire
Thierry DEVILLE



Conseil Municipal du 21 janvier 2021

ELECTION DU MAIRE

Thierry DEVILLE et Marcel LEROUX se portent candidats. Le Conseil Municipal désigne deux assesseurs, chargés de veiller au déroulement des opérations de vote : Monsieur Nathan ALBOUY et Madame Nicole GIRAUD. Résultats du 1er tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	: 0
Nombre de votants (enveloppes déposées)	: 27
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)	: 0
Nombre de suffrage blancs (art. L.65 du code électoral)	: 0
Nombre de suffrages exprimés	: 27
Majorité absolue	: 14

Nombre de suffrages obtenus : Thierry DEVILLE : 22 / Marcel LEROUX : 5

Monsieur Thierry DEVILLE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et a été immédiatement installé. Sous la présidence de Monsieur Thierry DEVILLE élu Maire, le Conseil Municipal est invité à faire procéder à la détermination du nombre d'Adjoints, et à l'élection des Adjoints.

DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Monsieur le Maire propose que le Conseil Municipal fixe à six le nombre des Adjoints au Maire.

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue par 22 Voix « POUR » et 5 « ABSTENTIONS » (M. LEROUX – Mme GIRAUD – M. BRU – Mme SAULODES – M. GILBERTAS).

APPROUVE la création de six postes d'Adjoint au Maire.

ÉLECTION DES ADJOINTS

Ont été proclamés Adjoints et immédiatement installés, les candidats figurant sur la liste conduite par Monsieur Marcel GIACOMEL. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent sur la feuille de proclamation soit :

1er adjoint : Marcel GIACOMEL / 2ème adjoint : Lyliane BEYNEL / 3ème adjoint : Pacôme GALLET / 4ème adjoint : Marie-Catherine GOIRAN / 5ème adjoint : Nathan ALBOUY / 6ème adjoint : Christine PAQUIS . Le Conseil Municipal, à la majorité absolue par 22 Voix « POUR » et 5 « ABSTENTIONS » (Mme SAULODES – M. LEROUX – Mme GIRAUD – M. GILBERTAS – M. BRU)

INDEMNITÉS DE FONCTION - VOTE

DÉCIDE de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire et d'Adjoints, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants : Maire : 50% de l'indice brut de la fonction publique. 1er Adjoint : 18,66% de l'indice brut terminal de la fonction publique. 2ème, 3ème, 4ème, 5ème, 6ème Adjoint : 13,66 % de l'indice brut terminal de la fonction publique. Conseillers délégués : 5 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

DIT que cette délibération prend effet au 22 janvier 2021. Que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal.

DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL A MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue par 22 Voix « POUR » et 5 « ABSTENTIONS » (Mme SAULODES – M. LEROUX – Mme GIRAUD – M. GILBERTAS – M. BRU).

DÉCIDE d'accorder au Maire les délégations présentées.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue, par 22 voix « POUR » et 5 « ABSENTIONS » (Mme SAULODES – M. LEROUX – Mme GIRAUD – M. GILBERTAS – M. BRU)

APPROUVE les tarifs des services municipaux pour l'année 2021

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 27 voix "POUR".

APPROUVE l'opération "bons cadeaux " à destination du personnel, l'opération "bons d'achat" à destination des habitants, la création de la régie d'avances et l'ouverture du compte de dépôt associé, la convention à signer avec les commerçants bonsonnais,

AUTORISE M. le Maire à signer la convention et tout document nécessaire à la réalisation de l'opération.

COMMUNICATION

Le Conseil Municipal, à la majorité, par 22 voix « POUR » 4 VOIX « CONTRE » (Mme SAULODES, M. LEROUX, M. GILBERTAS, M. BRU) et 1 « ABSTENTION » (Mme GIRAUD).

DÉSIGNE le logo au motif vague bleue comme logo officiel de la commune de BONSON.

INDIQUE que ce logo sera désormais utilisé pour toutes les communications effectuées et sur les différents supports.

Conseil Municipal du 25 février 2021

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES

AUTORISE Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater 25 % des dépenses d'investissement inscrites au BP 2020 hors emprunt dans l'attente du vote du Budget Primitif 2021, et dans la limite du montant maximal indiqué étant précisé que ces dépenses seront relatives au financement des opérations suivantes : Centre-Ville / Quartier de la gare (PA) / Communication / Santé / Restaurant Scolaire / Bâtiments scolaires / Espace Barbara / Vidéo-protection / Sécurité / Centre Technique Municipal / Autres investissements / Autres bâtiments communaux / Grands Projets / Cimetière. Le Conseil Municipal, à la majorité absolue par 23 Voix « POUR » et 4 « ABSTENTIONS » (M. LEROUX – M. BRU – Mme SAURODES – M. GILBERTAS).

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - COMMISSIONS MUNICIPALES

APPROUVE à l'unanimité, par 27 Voix « POUR », la désignation des nouveaux membres de la Commission d'Appel d'Offres.

INDIQUE que la Commission d'Appel d'Offres est composée par :

Membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres :

Monsieur Joseph DEVILLE – Monsieur Marcel GIACOMEL – Monsieur Nathan ALBOUY – Madame Christine BERTIN – Monsieur François GILBERTAS.

Membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres :

Madame Marie-Catherine GOIRAN – Madame Lyliane BEYNEL – Monsieur Pacôme GALLET – Madame Christine PAQUIS – Monsieur Marcel LEROUX.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - COMMISSIONS AFFAIRES GÉNÉRALES

APPROUVE à l'unanimité, par 27 Voix « POUR », la modification de la Commission Affaires Générales

INDIQUE que la Commission Affaires Générales présidée par M. le Maire est composée par :

Monsieur Joseph DEVILLE – Madame Christine BERTIN – Monsieur Nathan ALBOUY – Madame Odile LAROCHE FARIGOULE – Monsieur Laurent BRUNON - Monsieur André BRANDMEYER – Monsieur Marcel LEROUX – Monsieur François GILBERTAS.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - COMMISSION VIE ÉCONOMIQUE ET RELATIONS DE PROXIMITÉ

APPROUVE à l'unanimité, par 27 Voix « POUR », la création de la Commission Vie économique et relations de proximité.

INDIQUE que la Commission Vie économique et relations de proximité présidée par M. le Maire est composée par : Monsieur Nathan ALBOUY – Madame Christine BERTIN - Monsieur Jacques DONATO – Madame Corine BEGON – Madame Christine PAQUIS - Madame Sylvette DELORME – Monsieur Marcel LEROUX – Monsieur François GILBERTAS.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS MUNICIPAUX AU SEIN DES ORGANISMES EXTÉRIEURS (SIEL ET CNAS)

DÉSIGNE les délégués municipaux au sein des organismes extérieurs (SIEL et CNAS) :

- SIEL : 1 délégué titulaire Monsieur Laurent BRUNON /1 délégué suppléant Monsieur Joseph DEVILLE
- CNAS : 1 délégué Monsieur Joseph DEVILLE

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue par 22 Voix « POUR » et 5 « ABSTENTIONS » (M. LEROUX – Mme GIRAUD - M. BRU – Mme SAURODES – M. GILBERTAS).

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - INTERCOMMUNALITÉ

APPROUVE à l'unanimité, par 27 Voix « POUR », le pacte de gouvernance à conclure avec Loire Forez Agglomération tel que présenté.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le pacte de gouvernance avec Loire Forez Agglomération.

APPROUVE à l'unanimité, par 27 Voix « POUR », l'avenant n°1 à la convention d'adhésion au service commun d'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol joint à la présente délibération, actant de l'ajustement des unités d'œuvre à compter du 1er janvier 2020 et de l'instruction automatisée des demandes des Cua à compter du 1er janvier 2021.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES

APPROUVE à l'unanimité, par 27 Voix « POUR », la deuxième tranche des travaux de l'opération centre-ville ; le montant total H. T. des travaux estimés à 350 000 € ; la demande de subvention à formuler au titre de la DETR 2021 ; la demande de subvention à formuler au titre de la DSIL 2021 ;

INDIQUE que ces subventions sont sollicitées dans le cadre de la réalisation de la deuxième tranche des travaux de l'opération centre-ville ;

APPROUVE à l'unanimité, par 27 Voix « POUR », la demande de subvention à formuler auprès de la Région pour l'équipement de la Police Municipale.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - PERSONNEL

DÉCIDE à l'unanimité, par 27 Voix « POUR » :

- d'adhérer à la convention « hygiène et sécurité » du CDG42, pour un montant mensuel de dix euros,
- de solliciter en fonction des besoins en hygiène et sécurité, les prestations en inspection ou en assistances, proposées en lien avec la tarification à l'acte prévue dans l'annexe financière de la convention ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à conclure la convention correspondante avec le CDG42 de la Loire annexée à la présente délibération ;
- de prévoir les crédits correspondants au budget de la collectivité.

Conseil Municipal du 25 février 2021 (suite)

DOMAINE ET PATRIMOINE

APPROUVE à l'unanimité, par 27 Voix « POUR », la désaffectation avant déclassement du Domaine Public présentée dans le cadre du projet Centre-Ville.

APPROUVE à l'unanimité, par 27 Voix « POUR », la rétrocession des voiries traversantes, rue des Tournesols, rue des Papillons et le cheminement des modes doux à la commune.

INDIQUE que la rétrocession interviendra lorsque la conformité des travaux sera constatée par les gestionnaires des réseaux et après validation par les services de Loire Forez Agglomération.



Conseil Municipal du 25 mars 2021

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES

APPROUVE à l'unanimité, par 27 voix « POUR », les taux maintenus (sans augmentation) pour le budget principal 2021 de la Commune, compte tenu de la réforme de la Taxe d'Habitation.

Taux en %	2019	2020	2021
Taxe d'habitation	12,04	12,04	
Taxe foncière sur les propriétés bâties	19,88	19,88	35,18
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	54,26	54,26	54,26

CONFIRME à l'unanimité, par 27 voix « POUR », l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties ayant bénéficié d'un financement PSLA, y compris, pour les autorisations délivrées à compter du 1er janvier 2021.

APPROUVE à l'unanimité, par 27 voix « POUR », les montants de subventions à verser pour 2021 aux associations.

APPROUVE à l'unanimité, par 27 voix « POUR », la neutralisation comptable de l'amortissement de la subvention d'équipement versée au CCAS.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 27 voix « POUR »

ÉMET un avis favorable sur le PLUi présenté avec les souhaits suivants :

- Périmètre protégé des commerces en U1 : rajouter la parcelle AO 1.
- Un projet d'extension du parking de la gare est prévu sur une partie de la parcelle AN 239.
- Tènement « 11 novembre » : Maîtrise foncière pour la création de logements, commerces et stationnements sur les parcelles AS 64, 65, 66, 67, 69, 70, 71, 73, 74, 75, 128 et 129.
- Extension parking en face du Centre de Loisirs, AH 2 et 3 : erreur matérielle zonage (A) Il faut permettre la création d'un parking en lien avec les équipements à proximité.
- Requalification et extension du Centre Technique Municipal sur la parcelle AE 1 compliquées en zone U2, le règlement de la zone ne permet pas cette extension.
- Travail de réflexion sur l'OAP Les Essarts à intégrer par LFA avant l'approbation, une étude a été lancée par la commune.
- Cimetière : réalisation d'un parking naturel non enrobé sur une partie de la parcelle AL 9.
- Erreur de classement pour la parcelle AH 197, classée en zone A, il existe un bâti au milieu du lotissement.
- Les parcelles AL 125, 126, 204 et 205 sont déjà construites dans le cadre d'une cohérence lieu-dit « La Tuilerie » ces parcelles n'ont pas vocation naturelle.
- La parcelle AA 95 est l'espace vert du lotissement « Hameau de la Pierre », n'a pas vocation à être construite.
- La marge de recul sur l'avenue de Sury n'est plus nécessaire, cette voirie est devenue d'intérêt communautaire et n'est plus départementale.
- Les parcelles AO 105, 110 et 179 sont en continuité du bâti existant, dans le cadre d'une cohérence elles n'ont pas vocation agricole.

ENFANCE - JEUNESSE

APPROUVE à l'unanimité, par 27 voix « POUR », la mise en œuvre du dispositif chantiers éducatifs pour 2021.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec le Conseil Départemental et l'Association UTILE SUD FOREZ.

APPROUVE à l'unanimité, par 27 voix « POUR », l'adhésion à l'AMC (Association des Maires pour le Civisme), étant précisé que le montant annuel de la cotisation est porté à 200 €

APPROUVE à l'unanimité, par 27 voix « POUR », la mise en place des études surveillées au Groupe scolaire Jules Verne à compter du 26 avril 2021,

INDIQUE que les études surveillées telles que définies pourront être pérennisées à l'issue de la période si l'expérimentation s'avère probante.

DOMAINE ET PATRIMOINE

APPROUVE le déclassement du domaine public des espaces concernés (partie A d'une superficie de 552 m²).

QUESTIONS DIVERSES

Courrier de Madame Nicole GIRAUD

Le budget communal 2021

Le budget des collectivités, comment ça marche ?

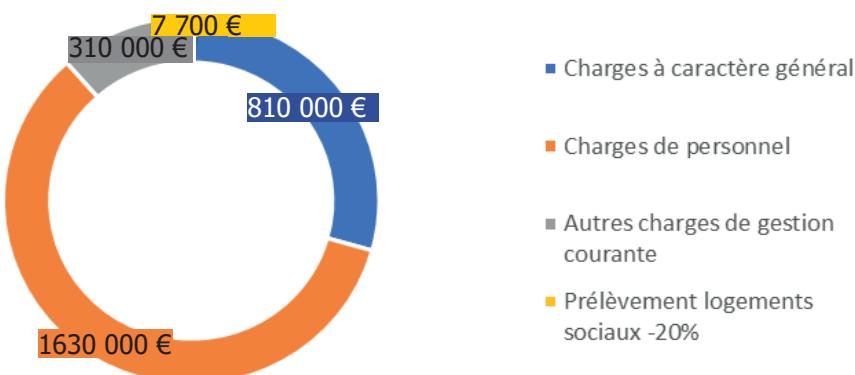
Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

- Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte (loi du 2 mars 1982) et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.
- Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile. Ce principe d'annualité budgétaire comporte quelques aménagements pour tenir compte d'opérations prévues et engagées mais non dénouées en fin d'année.
- D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.
- Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.
- La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Source : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr>

Le Conseil Municipal a adopté le budget primitif 2021 lors de la séance du 25 Mars 2021. Il a également été approuvé à l'unanimité le vote des taux pour les taxes foncières ainsi que les subventions octroyées aux associations. Nous vous proposons ci-après une synthèse des choix budgétaires pour l'année en cours.

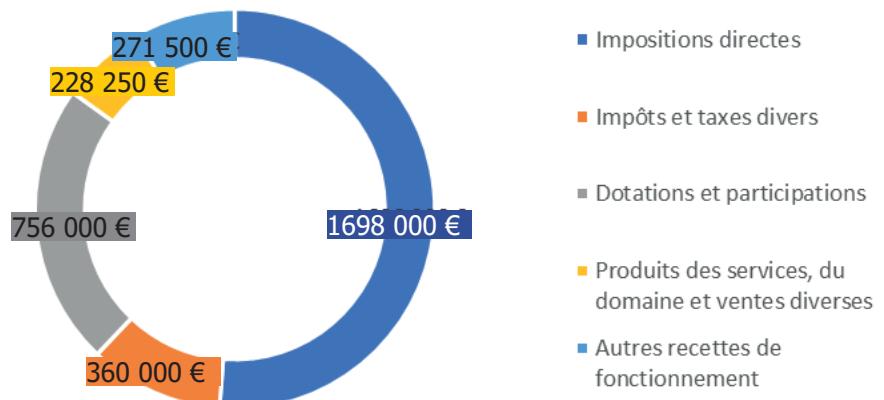
Dépenses de fonctionnement (hors charges financières)



Afin de couvrir les dépenses de gestion courante, il a été voté **2 757 700 €** avec **810 000 €** de charges à caractère général (fluides et énergies, matières première du restaurant municipal, contrats de maintenance, de location et de prestations de services, fournitures scolaires, fonctionnement des services municipaux...). Les charges de personnel représentent **1 630 000 €** pour 48 agents, les chantiers éducatifs, les jobs d'été... Enfin, les autres charges de gestion courante s'élèvent à **310 000 €** avec notamment les subventions aux associations, les indemnités de fonction des élus ou encore les participations au sein d'autres organismes tels que le CCAS, le SIVU des Granges (Ile aux Coissoux) ou Loire Forez.

Quant aux recettes réelles de fonctionnement, elles s'élèvent à **3 313 750 €** avec plus de la moitié provenant des contributions directes (compensation de la taxe d'habitation et produits de la taxe foncière). Le reste est issu des taxes et impôts divers (droits de mutation par exemple) pour **360 000 €**, des dotations de l'état et participations d'autres organismes (CAF, Commune de Saint-Cyprien, Loire Forez...) pour **756 000 €**, des produits des services et ventes diverses (services périscolaires et extrascolaires par exemple) pour **228 250 €**. Enfin des recettes diverses pour **271 500 €**.

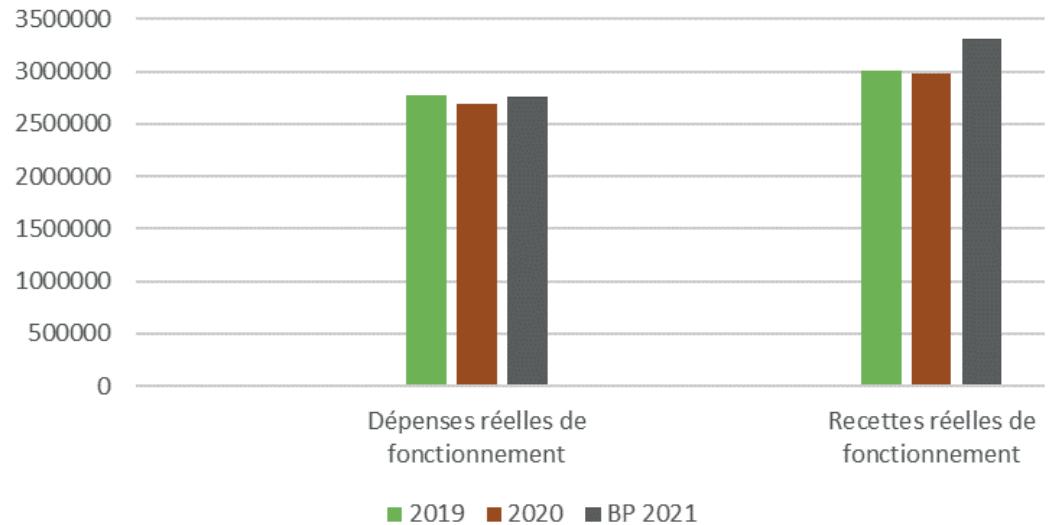
Recettes de fonctionnement



A cause de la crise sanitaire de la COVID 19, l'exercice comptable 2020 n'est pas significatif. Afin de maîtriser les dépenses, une politique d'économies est menée afin de maintenir un niveau de dépenses similaire à 2018 tout en proposant plus de services, et en supportant l'inflation.

En effet, entre 2018 et 2021, **nous n'avons pas augmenté le budget (baisse des dépenses de gestion courante de 1%).**

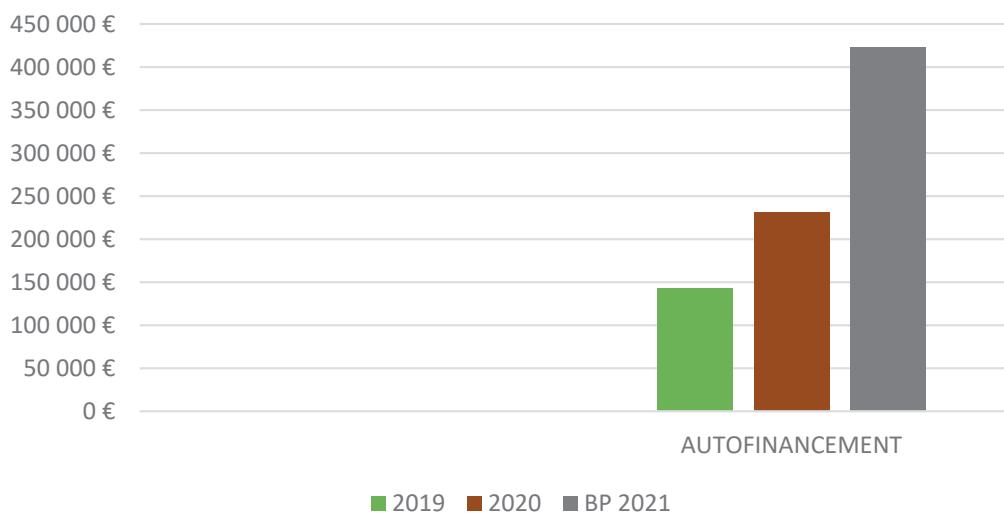
Evolution de la section de fonctionnement



Pour information, **le ratio par habitant s'élève à 687€ alors que la moyenne nationale avoisine 830 €.**

Les recettes sont elles aussi dynamiques du fait notamment de l'augmentation de la population et des usagers des services municipaux **(+7% par rapport à 2020).**

Evolution de l'autofinancement



La capacité d'autofinancement, aussi appelée épargne de gestion, permet de financer les investissements à venir et de mettre en application un PPI, Plan Pluriannuel d'investissement.

Nous avons estimé, avec prudence, que notre autofinancement s'établira en moyenne à **250 000 €** sur le mandat 2020-2026.

BP 2021	
Dépenses réelles de fonctionnement	2 757 700 €
Recettes réelles de fonctionnement	3 313 750 €
EPARGNE DE GESTION	
- Intérêts de la dette	43 000 €
- Charges exceptionnelles	7 570 €
+ Produits exceptionnels	12 400 €
EPARGNE BRUTE	
- Remboursement courant du capital de la dette	95 000 €
AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL 2021	
	422 880 €

Vous pouvez constater que l'autofinancement augmente depuis 2019. Le recours à l'emprunt, les subventions, la taxe d'aménagement, le Fonds de compensation de la TVA et le produit des cessions constituent les autres recettes nécessaires pour financer les projets.

Opérations d'équipement	2 744 557 €
Dont Investissements récurrents	183 264 €
TERRAINS DE SPORTS	9 000 €
HOTEL DE VILLE	45 000 €
RESTAURANT MUNICIPAL	10 000 €
GROUPE SCOLAIRE	25 000 €
MEDIATHEQUE	1 000 €
SALLE POLYVALENTE	1 000 €
AUTRES BATIMENTS COMPLEXE SPORTIF	5 000 €
AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX	10 000 €
ACQUISITIONS DE MATERIELS	7 000 €
AUTRES INVESTISSEMENTS	38 000 €
CENTRE DE LOISIRS	2 500 €
ESPACE BARBARA	6 000 €
VRD	8 164 €
OPERATION VELO	10 000 €
SANTE	3 600 €
CTM	2 000 €
Dont Projets structurants	2 561 293 €
RESIDENCE 5 RUE DES GRILLETTES	4 429 €
TRANSFERT PARC DE LA PIERRE	120 000 €
MAISON PAROISSIALE - LOCAUX ASSOCIATIFS	40 000 €
CENTRE VILLE	1 075 000 €
LA GARE	739 360 €
NOUVEAUX PROJETS	31 295 €
CIMETIERE	82 000 €
COMMUNICATION	9 738 €
ETUDES CENTRE DE LOISIRS	19 471 €
SECURITE	230 000 €
RENOV ENERGETIQUE ERP	210 000 €

En 2021, il est prévu **2 744 557 € d'opérations d'équipement dont 183 264 € consacrés aux investissement récurrents** c'est à dire des petits travaux d'entretien des bâtiments, l'acquisition de mobiliers, véhicules, équipements et matériels divers. Sur la durée du mandat, ce sont **820 000 €** qui seront alloués à ce poste de dépenses.

Concernant **les investissements dits structurants, un enveloppe de 2 561 293 €** est budgétée.

Outre les travaux du centre-ville et le projet du quartier de la Gare, 2021 marque la mise en place du plan de mandat avec la rénovation énergétique de certains bâtiments, l'extension du système de vidéoprotection et la sécurisation de l'école, la modernisation de la gestion funéraire et des aménagements au cimetière ainsi que des études pour créer des locaux associatifs supplémentaires et un nouveau centre de loisirs.

Dans le prochain bulletin municipal, il vous sera présenté en détails la première partie du plan de mandat.



Cérémonie du 19 mars



Journée nationale du souvenir et de recueillement en mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Monsieur le Maire, Thierry DEVILLE a rendu hommage aux victimes, lors d'une cérémonie au Monument aux Morts en comité restreint selon les consignes sanitaires actuelles et en présence de Sylvie BONNET députée suppléante de Dino CINIERI, que nous remercions chaleureusement.

Avec émotion, Monsieur le Maire a procédé à la lecture de la lettre de Madame la Ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants.

La Croix du Combattant a été remise par Thierry DEVILLE, Sylvie BONNET et le commandant de brigade de la Gendarmerie d'Andrézieux-Bouthéon, le Lieutenant Maxime BEAU, à : Marcel BISIAUX, Gérard DROUET, Alain DUPERRAY, Jean-Claude DURRY, André GONON et André ZANOLO.



Médiathèque de Bonson

Livres « COUPS DE CŒUR »

"La lecture est importante. Si vous savez lire alors le monde entier s'ouvre à vous." Barack Obama

• LA FAMILIA GRANDE de Camille KOUCHNER

La Familia Grande : la parole se libère et on parle enfin plus librement des crimes incestueux. En début d'année Camille KOUCHNER publie un livre : "La Familia Grande" dans lequel elle dénonce son beau père Olivier DUHAMEL. Celui-ci a abusé sexuellement de son frère jumeau.

Ma première réaction a d'abord été la stupéfaction : Olivier DUHAMEL professeur des universités, homme politique autrefois député européen, auteur de nombreux ouvrages et documentaires, cet homme érudit qui intervient souvent dans les médias, ne pouvait pas être l'ignoble individu dont on parlait.

Alors j'ai ouvert le livre de Camille Kouchner et son remords, son désespoir, sa douleur ne pouvaient être feints. Son frère Victor s'est confié très tôt à elle mais elle n'a pas pu parler et la culpabilité n'a cessé de croître. Par ce roman elle soulage sa conscience et dénonce enfin Olivier DUHAMEL. Elle nous fait découvrir un microcosme où règne une grande liberté sexuelle au détriment de nombreuses personnes : adultes, adolescents, enfants. Toute "La Familia Grande" savait mais on ne pouvait dénoncer « le roi » DUHAMEL. Camille KOUCHNER ne cache rien du déni de sa mère, Evelyne PISIER qui affirme « mon mari n'a rien fait », des amis de ses parents qui lui ont tournés le dos : "Ceux en qui j'avais confiance, ceux qui m'ont quasiment élevée ne sont pas venus s'enquérir de ce qui s'était passé même après la mort de ma mère, leur silence sera notre prison" En terminant ce livre une question s'impose : comment peut-on savoir et se taire ?

• UNE SAISON DOUCE de Milena AGUS

Je ne connaissais pas cet auteur italien mais dès le début j'ai été captivée par ce roman qui souvent m'a fait penser à un conte. L'auteur que je viens de découvrir aborde un sujet d'actualité, celui des migrants. Ces hommes, femmes, enfants qui souvent au péril de leur vie fuient leur pays et espèrent en un eldorado qui ne cesse de leur échapper comme dans ce roman. Milena AGUS fait échouer les migrants dans un village perdu de Sardaigne où les habitants vivent de la culture d'artichauts.

Deux mondes vont s'affronter : d'un côté ces migrants qui ont mis tous leurs espoirs dans ce qu'ils pensent être « la riche Europe » et de l'autre des habitants oubliés de tous qui laissent couler les jours avec mélancolie. Des personnages vont émerger, des sentiments renaître mais la vie va-t-elle devenir plus douce ? Ce n'est qu'en lisant ce roman que vous pourrez répondre à cette question.

Alors bonne lecture.

Sylvette DELORME - Conseillère Municipale déléguée en charge de la médiathèque

Si vous aussi vous aimez lire et faire découvrir aux autres les romans qui vous ont interpellé, alors, n'hésitez pas, envoyez-nous vos « coups de cœur ». Nous serons ravis de les publier dans notre bulletin municipal.
s.delorme@mairie-bonson.fr



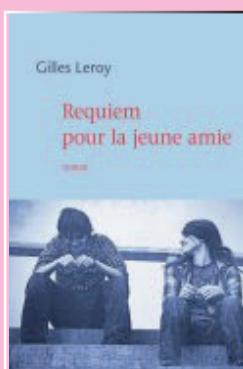
Nouveautés :

De nombreux romans parus en Janvier 2021 vous attendent à la médiathèque de Bonson. N'hésitez pas à venir les emprunter.

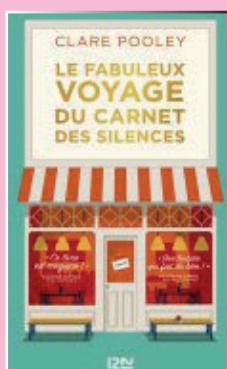
Nous vous en conseillons quelques uns :



CERTAINS CŒURS
LÂCHENT POUR
TROIS FOIS RIEN
de Gilles PARIS



REQUIEM POUR
LA JEUNE AMIE
de Gilles LEROY



LE FABULEUX VOYAGE
DU CARNET DES
SILENCES
de Claire POOLEY



ET LA PEUR CONTINUE
de Mazarine PINGOT



LES ROSES NOIRES
de Gérard MORDILLAT

Site internet de Bonson bientôt en ligne

Hébergé sur le site d'OVH, l'avancement de notre site Internet a pris un peu de retard suite à l'incendie de l'un de ses datacenters à Strasbourg, le 10 mars dernier.

Nous continuons à travailler à son élaboration avec la société "Mon Clocher" afin de vous présenter un site le plus complet et attractif possible.

Dès qu'il sera disponible, nous ne manquerons de vous en tenir informé sur nos différents supports de communication :

Revue municipale ; Flash Infos ; Facebook ; panneau lumineux et application illiwap.

Agrandissement du columbarium



• Columbarium :

Une extension de 15 cases supplémentaires a été effectuée pour le columbarium du cimetière de notre commune. Les travaux ont été réalisées par la Marbrerie MATHAUD & Fils à St Just St Rambert en mars 2021.

Pour plus de renseignements, merci de contacter le service accueil au 04.77.55.14.16 ou de se présenter aux heures d'ouverture en mairie.

• Modernisation de la gestion funéraire :

Prochainement, un logiciel funéraire va être mis en place en mairie ce qui nous permettra d'informatiser toutes les concessions actuelles et à venir.

1^{er} mariage célébré par M. Le Maire Thierry DEVILLE



Samedi 20 février 2021, s'est déroulé le premier mariage de l'année en notre mairie de Bonson.

Mariage... Chargé d'émotion pour notre Maire Thierry DEVILLE.

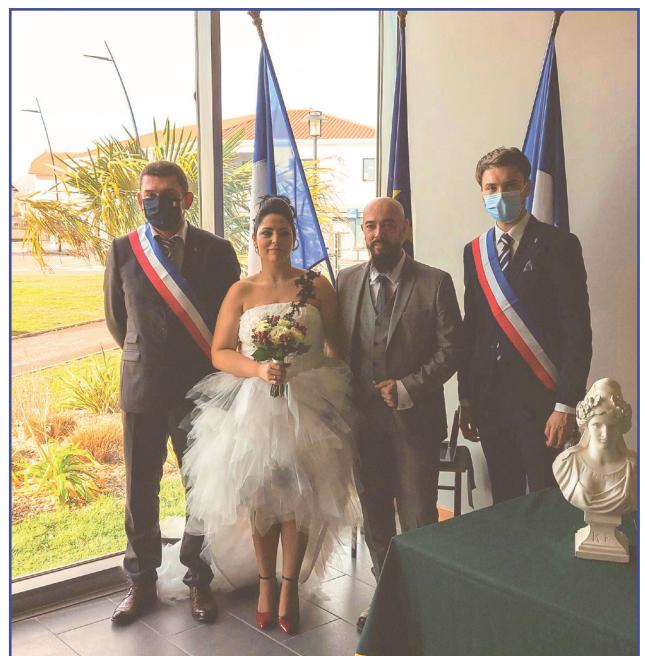
Il officiait pour la première fois en sa qualité de Maire.

Nathan ALBOUY, Adjoint, était présent pour la première fois aux côtés de Thierry DEVILLE.

Devant la famille et les témoins des jeunes mariés et après lecture des

actes officiels, chacun a prononcé son petit "mot personnel".

Nous présentons à Adeline et Yoann, tous nos vœux de bonheur.



Transport de Personnes à Mobilité Réduite (TPMR)

Transport de colis urgents



04 77 02 01 25

Visites de courtoisie

Dino CINIERI - Député de la Loire



"Le 5 mars dernier, Visite de courtoisie à Bonson, chez nos amis Thierry DEVILLE (Maire de la commune) et Marcel GIACOMEL (1er adjoint), avec Sylvie BONNET (Députée suppléante) où nous avons pu échanger sur les différents projets de la Commune.

Bonson commune dynamique où il fait bon vivre !"

Dino CINIERI

Alain LAURENDON 1er vice-président du département



Le 20 mars 2021, M. Alain LAURENDON et Mme Colette FERRAND, nos Conseillers Départementaux, nous ont rendu visite. Nous les en remercions. Ce fut l'occasion de leur présenter nos réalisations ainsi que nos futurs projets.

Loïc ARMAND - Sous-Préfet de Montbrison



Visite officielle du 7 Avril 2021

C'est avec beaucoup de plaisir que Monsieur Le Maire, accompagné du Directeur Général des Services, ont reçu Monsieur Loïc ARMAND, Sous-préfet de Montbrison, afin de lui présenter les projets en cours et d'échanger sur les partenariats et relations avec les services de l'Etat. M. le Sous-préfet a souligné le dynamisme de la commune et l'a récompensé en notifiant l'octroi d'une subvention de plus de 40 000 € pour la rénovation énergétique de certains bâtiments communaux.

Concours des maisons fleuries & illuminées 2020



Suite à l'annulation pour raisons sanitaires liées au COVID 19, le déroulement de la remise des prix des Maisons fleuries et illuminées prévue initialement a été modifiée. Odile LAROCHE-FARIGOULE, Conseillère municipale déléguée au fleurissement de la ville, s'est rendue au domicile des participants afin de leur remettre les enveloppes contenant le diplôme, la photo de leur habitation, leur notation ainsi que leur classement.

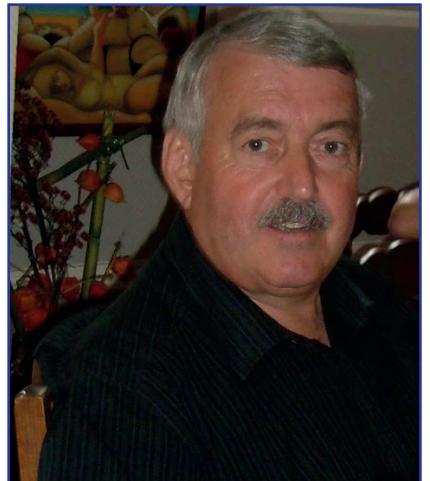
Nous remercions le jury issu des villes de St Marcellin en Forez, Saint Georges Hauteville, St Romain le Puy et Sury le Comtal qui a parcouru notre commune le 08 juillet 2020. Félicitations à tous pour votre travail, votre motivation et le temps passé à embellir notre ville.

Le dossier d'inscription pour 2021 est disponible en mairie.



Hommage à Monsieur Francisque MOLINA

Arrivé en 1978 sur la commune de Bonson, Francisque MOLINA a beaucoup donné de sa personne auprès du club de foot de Bonson pour lequel il a été entraîneur auprès des plus jeunes. Son engagement dans le club a duré de nombreuses années ... Son souhait était de suivre au mieux les jeunes d'une même équipe tout au long de leur évolution. Il leur accordait beaucoup de temps et les « gâtait » en leur offrant personnellement des goûters. Il s'est également investit auprès du FJEP, en tant que membre actif, puis en devenant son président de 1997 à 2007. Il a beaucoup œuvré pour le Korfball, que la FJEP proposait en tant qu'adhérent à L'UFOLEP, sport peu connu à cette époque. Aujourd'hui, le club de Bonson est souvent cité et représentatif dans cette activité. Très présent pour le Tir à l'arc où il s'est essayé, il l'était également auprès de l'association Handi-récré, où ses petits-enfants l'accompagnaient.



A la fin de sa présidence en 2007, il a continué son bénévolat auprès du FJEP jusqu'à ces dernières années.

Un diplôme de reconnaissance pour services rendus à la jeunesse sportive lui a été remis en 2003, par l'UFOLEP.

M. MOLINA a toujours répondu présent aux "Lieues Foreziennes" depuis la création de cette manifestation sportive, toujours en tant que bénévole. Jamais il ne l'aurait manqué. Rappelons aussi son implication sur l'évènement sportif : la course "Saintelyon".

Au sein de la commune, il a également donné de son temps en tant que conseiller municipal de 2001 à 2008, sous le mandat de Marcel MURGUE. Que ce soit bénévole associatif ou élu au sein de la commune, très impliqué, il répondait toujours présent et faisait honneur à ses engagements. On le prenait avec ses bons et ses mauvais côtés.

Dans le monde associatif, nous savons que le bénévolat n'est pas toujours facile ! Trouver, mobiliser des personnes volontaires et impliquées faisait parti de sa vie. On peut dire que c'était un vrai bénévole !

La commune tient à saluer cette personnalité qui a marqué l'histoire de Bonson.

«C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de notre Francisque ! Il restera gravé dans nos mémoires de par sa sympathie et sa bonne humeur ! Personnage atypique, il aura œuvré durant plusieurs décennies pour le développement du Foyer tant en tant que président que membre ! Sincères condoléances à sa famille et ses proches ! Nous ne t'oublierons pas ! Repose en paix !»
FJEP Bonson-Korfball

Suite au décès de M. Molina, ce 01 avril 2021 à l'âge de 75 ans, Francisque, dans ses dernières volontés, souhaitait qu'une collecte soit organisée au profit d'Alzheimer France et l'association EURECAH (autisme Loire).

Ses funérailles n'ayant pu se dérouler traditionnellement en raison de la situation générale, sa famille a décidé de créer cette cagnotte. La totalité des dons sera reversée aux 2 associations. La participation reste libre et peut être anonyme. Merci à tous.

<https://dansnoscoeurs.lepotcommun.fr/pot/w4eh5fj0>

Inauguration du "Marché aux affaires"



Connu sous le nom de "La Boutique" puis de "GLG", Grégory CHATAING, gérant du magasin, a reçu et présenté sa nouvelle enseigne, ce mercredi 3 mars 2021, à M. le Maire, Thierry DEVILLE, accompagné de Marcel GIACOMEL, premier adjoint et Nathan ALBOUY, adjoint à la vie économique .

Le bilan de cette journée de réouverture a été très positif ; sourires et beaux produits étaient au rendez-vous !

La municipalité adresse toutes ses félicitations au MARCHÉ AUX AFFAIRES et présente tous ses vœux de réussite pour cette nouvelle aventure !

Des bonsonnaises à l'honneur !

Audrey, Marion & Océane participent au "Raid des Étoiles du Verdon"



"Animées par un engagement commun, nous nous sommes toutes les trois rencontrées au sein de notre caserne de Sapeurs-Pompiers-Volontaires, sur la commune de St-Just-St-Rambert, proche de St-Etienne (Loire - 42).

Toujours partantes pour relever de nouveaux défis, nous avons décidé de participer à l'aventure du "Raid des Étoiles du Verdon".

Friandes d'activités physiques & sportives, amoureuses de l'effort, nous nous embarquons souvent les unes les autres dans diverses sorties (course à pied, VTT, natation...) afin de passer de beaux moments ensemble.

Vous êtes prêts ? C'est parti !
Les Raid On Fire
Audrey, Marion & Océane

Nous n'avons pas choisi de représenter et soutenir Pompiers Humanitaires Français par hasard.

C'est une association à caractère humanitaire, qui correspond à notre engagement commun de sapeurs-pompiers volontaires, et dont le siège se situe tout proche de chez nous (St-Etienne). A l'issue de la compétition, nous effectuerons un don pour PHF avec les fonds que nous aurons récoltés.

LE CONCEPT DE CE RAID OUTDOOR...

En équipe de trois féminines, elles vont devoir se dépasser, faire preuve de complicité, vivre une parenthèse qui les sortira de leur quotidien et leur fera traverser toutes sortes d'émotions !

Ce raid apportera des réponses et des certitudes sur leur personnalité et permettra d'affirmer les aventurières qui sommeillent en elles !

Ce sera aussi une formidable expérience d'entraide et de soutien entre coéquipières qui restera gravée dans leurs mémoires.

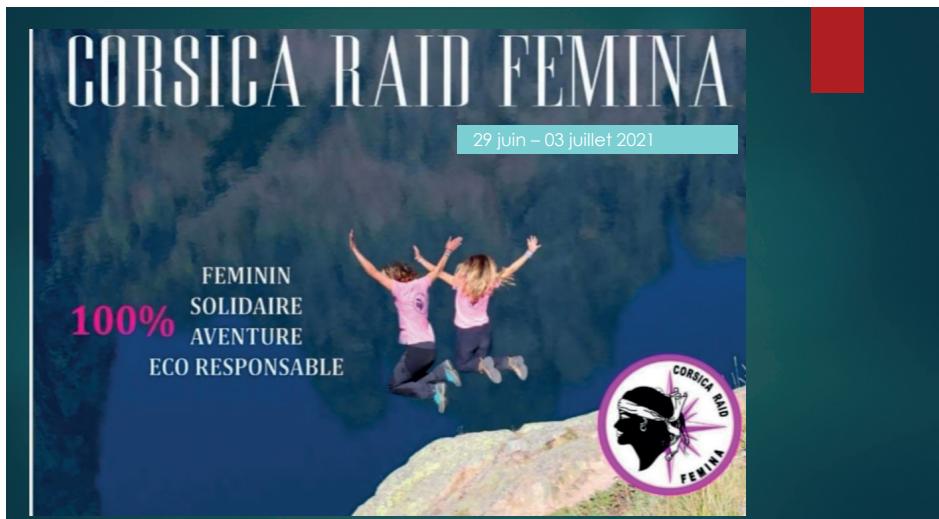
Nous leur souhaitons la victoire mais aussi une très belle aventure !

Nous avons ouvert une cagnotte Leetchi que vous pourrez retrouver sur ce lien :
<http://www.leetchi.com/c/raid-on-fire>

Maud et Émilie participent au raid Corsica Fémina

C'est l'histoire de deux amies, deux copines qui ont décidé de se lancer dans une aventure. Défi ou Folie ? Nous aurons la réponse dans quelques mois. L'envie de défi pour cette année particulière, qui est l'année de nos 40 ans. Peut-être une folie, mais notre inscription pour le CORSICA RAID FEMINA est bien validée ! Le Raid aura lieu du 29 juin 2021 au 03 juillet 2021 sur les hauteurs d'Ajaccio. C'est avant tout une expérience avec des épreuves sportives, la communion avec la nature, le dépassement de soi, une expérience riche humainement. Le nom de notre team : Les Vert'ueuses.

Pourquoi les Vert'ueuses ? L'adjectif nous correspond à toutes les 2 et un petit rappel à notre ville natale. En attendant, nous nous entraînons tous les 2 jours, entre la course à pied, le vélo, la natation, le Kayak. Nous faisons tout pour être prêtes, et nous le serons !



Maud Mounioloux, 40 ans, mère de famille bonsonnaise, s'est lancée comme objectif de participer au Corsica Raid Fémina, du 29 juin au 3 juillet. Un raid 100 % féminin et 100 % solidaire, avec plein d'épreuves sportives. Maud a décidé de les accomplir avec Émilie Viricelle, son amie et collègue de travail, mère de famille également. Elles travaillent toutes les deux dans le même cabinet comptable.

Vous pouvez nous suivre sur Facebook @LesVert'ueusesauCorsicaRaidFemina ou sur Instagram @les.vertueuses. Nos amis, nos familles, nos enfants nous soutiennent à 100% et cela fait du bien au moral. A vous ! Futurs sponsors, si cela vous dit, notre association est créée ! Corsica Raid Femina soutient l'association La MarieDo, tous ensemble contre le cancer. Notre façon à nous de mettre notre pierre à l'édifice, car cette foutue maladie nous touche tous et ensemble nous devons essayer de la combattre. A travers notre association, nous souhaitons aussi soutenir l'Association les Amis de Rémi (combattre la leucémie). Nous sommes prêtes ! Y a plus qu'à.... Comme on dit, quand on veut on peut....A très vite
Emilie et Maud

La doyenne bonsonnaise, 98 ans, montre l'exemple !



Madame Alice PUSLECKI née à Bonson le 11 juin 1923 ; elle a passé sa jeunesse à la ferme de ses parents ; la ferme de Lurieu à Bonson. Elle s'est mariée à 23 ans avec Monsieur Jean PUSLECKI. Trois fois par semaine elle va faire ses courses à Intermarché en vélo !



Concours photo

Un concours photo pour le lancement du site internet

Dans quelques jours, la commune de Bonson ouvre officiellement son nouveau site dédié aux administrés.

Afin de lancer comme il se doit ce site qui s'inscrit dans un projet de refonte de l'identité visuelle de la commune, la municipalité organise un grand concours photos.

Deux catégories – Trois thématiques

Ouvert à tous, professionnels comme amateurs, ce concours débute dès ce mois de mai et se termine le 31 juillet prochain. 2 catégories sont en lice, les – de 18 ans et les adultes. 3 thématiques ont été retenues : patrimoine naturel (éléments naturels- paysages...) / patrimoine bâti / scènes de vie en plein air sur notre commune. Les meilleurs clichés seront publiés sur le site internet, dans la revue municipale et feront également l'objet d'une exposition.

Récompenses :

Les meilleures photographies seront primées et les gagnants se verront remettre leur lot en bon cadeau.

Inscrivez-vous !

Alors, vous voulez mettre en lumière les atouts de votre territoire ou simplement vous lancer un défi ?

N'attendez plus, inscrivez-vous dès à présent.

Pour cela rien de plus simple, il suffit de remplir le formulaire ci-après ; envoyez-le ou déposez-le accompagné de vos clichés (nom + prénom + N° de téléphone au dos de chaque photo) à cette adresse et le tour est joué !

Mairie de Bonson

Concours photo

Place Charles de Gaulle

42160 Bonson

Vous pouvez aussi concourir de chez vous, via internet, en envoyant vos coordonnées par mail, accompagnées de vos clichés, précisant dans l'objet du message "Concours photo" à cette adresse :

communication@mairie-bonson.fr



.....
Nom : Prénom :

.....
Numéro de téléphone :

.....
Adresse :

.....
Email : @.....

Catégories :

• Concours - de 18 ans

Concours adulte

..... Règlement à consulter en mairie.

Ph 2021 to



Paysages naturels

Patrimoine bâti

Scènes de vie en plein air sur notre commune

Valorisez vos meilleures clichés !

Règlement et inscription en Mairie

**Date limite de dépôt :
le 31 Juillet 2021**

**Ouvert à tous,
petits et grands**

Les coulisses du Restaurant Municipal



- 5h45 - Marc, Chef cuisinier du restaurant scolaire et Grégory, cuisinier, commencent leur journée dans le grand établissement vide et silencieux.
- Leur priorité, à cette heure ci, est la préparation des repas qui seront récupérés à 10h30 par l'ADMR qui se charge des portages auprès de 16 bonsonnais. Entre temps, la viande doit avoir mijotée, l'accompagnement adéquat cuisiné puis, le tout disposé dans une cellule de refroidissement qui permet aux plats ainsi préparés, de descendre à une température en dessous de 10°C., tout cela en moins de 2 heures, afin de répondre aux normes sanitaires.
- Dès 7h, les chefs cuisiniers sont rejoints par Marie, Samra et Patricia, qui vont les aider dans la préparation des repas ainsi que pour le dressage des tables de la grande salle du restaurant scolaire.
- Dès midi, face aux astreintes sanitaires, 90 repas sont acheminés et servis directement en classe. Les autres prennent leur repas au restaurant scolaire, tout en respectant les règles de distanciation..
- La salle du restaurant se vide. Marc se penche sur les commandes des différentes denrées pour la préparation des futurs repas de la semaine. Les produits bio et de saison sont privilégiés. Les fournisseurs sont bien souvent producteurs aussi. Ainsi, le restaurant scolaire se fournit auprès de belles enseignes telles que : La Ferme du Begot à Chamboeuf ; Colombier à St Marcellin ; Producteurs fermiers de la Fouillouse et à St Romain le Puy...
- Un repas végétarien est servi une fois par semaine selon la loi Egalim.
- Quand on demande à Marc ce que la pandémie et ses restrictions sanitaires ont changé face à son métier, la réponse est toute choisie : "L'hygiène irréprochable a toujours été le maître mot. Ainsi, nos habitudes de travail sont restées les mêmes que celles annoncées".
- Il est 14h30, la journée de travail se termine pour Marc et Grégory. Marie, Samra et Patricia quitteront leur poste à 15h, après le nettoyage, la plonge





Contardo

TRAVAUX PUBLICS
Viabilisation
Terrassement
Canalisation

Tél : 04 77 36 59 11 - Port : 06 89 64 92 20 - Fax : 04 77 36 41 55

17 Ter, Rue des Grillettes
42160 BONSON

David Contardo

GM PLOMBERIE
CHAUFFAGE - SANITAIRE

RGE Qualibois (chaudières granulés/buchés)
RGE Qualipac (pompes à chaleur)

06 52 69 06 68

BONSON

Guillaume Mars

gmplomberie@laposte.net

PROJET Mise en place d'un compostage partagé



Environ 30 % de nos déchets de cuisine ou de jardin sont jetés dans la poubelle ordures ménagères et transportés au centre d'enfouissement à Roche-la-Molière. Cette quantité de matière pourrait être directement valorisée sur place par le compostage, et profiter à vos plantations.

Loire Forez agglomération propose un accompagnement dans cette démarche, notamment sur la mise à disposition éventuelle du matériel et via une formation pour transmettre ces pratiques.

Nous avons besoin de vos avis et de quelques éléments de réponses via ce questionnaire. Par la suite, en fonction de vos retours, nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce projet collectif et engagé en faveur de la réduction des déchets et de la préservation de notre environnement.



biocoop
Bonson

42 Bis Avenue de la Mairie
42160 Bonson
Tél : 04 77 61 44 04

La Bio nous rassemble

AUTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Auto Contrôle Forézien

Tous véhicules
4x4 - Collection et Camping-car

42160 BONSON
04 77 55 09 55

PROJET Mise en place d'un compostage partagé

FOYER :

Nombre de personnes dans le foyer :

Dans quelle rue ou quartier habitez- vous ?

LE COMPOSTAGE :

Connaissez-vous la pratique du compostage : Oui Non

Que faites-vous de vos déchets organiques (épluchures de fruits et légumes, etc...) :

Je les jette à la poubelle

Je les donne à quelqu'un qui a un composteur ou des poules

Autre

Quelle quantité de biodéchets produisez-vous en moyenne par semaine ?

L'équivalent d'un bio seau par semaine (10L)

L'équivalent de 2 bio seau par semaine (20L)

Autre

INSTALLATION DU SITE :

Des habitants de votre quartier/lotissement sont intéressés pour installer un site de compostage partagé. Seriez-vous prêt à l'utiliser ? Oui Non Peut-être

Si non, pourquoi ?

Pas le temps

Pas envie

Craintes de nuisances (odeurs, rongeurs)

Autres, préciser

Seriez-vous intéressés pour participer à une réunion d'information d'une heure sur le fonctionnement du composteur collectif ? Oui Non

Si, oui sur quelle tranche horaire ? En journée En soirée (18h) Samedi matin

LES RÉFÉRENT.ES DE SITE :

L'installation d'un site de compostage nécessite un entretien simple mais un entretien régulier. Les référents de site sont volontaires pour suivre le site, veiller à son bon fonctionnement et sont les interlocuteurs de la collectivité.

Après une formation d'environ 1 à 2 h seriez-vous volontaire pour devenir référent.e de site ?

Oui Non Peut-être

COORDONNÉES (facultatif) : si vous souhaitez être informés du suivi du site, des moments conviviaux à partager ou devenir référent.e de site, merci de nous transmettre vos coordonnées :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Merci pour vos réponses.

Questionnaire à retourner avant le 31 Mai 2021, dans la boîte aux lettres de la Mairie ou par mail à : contact@mairie-bonson.fr

Il peut aussi être téléchargé. Merci d'en faire la demande auprès de nos services : contact@mairie-bonson.fr ou bien rendez-vous sur <https://fr-fr.facebook.com/MairieDeBonson>

Jumelage : des nouvelles de Mora d'Ebre

• Cours d'Espagnol

32 élèves se sont inscrits cette année aux cours d'Espagnol. Nous étions tous heureux de nous retrouver fin septembre, mais personne ne pensait que cela ne durerait qu'un mois... Perturbés par les différents confinements, les cours ont dû s'adapter. La classe virtuelle a fait son grand retour et nous en avons aussi profité pour faire plus ample connaissance avec les élèves de français de Mora d'Ebre.

A l'arrivée des beaux jours, fin mars, Guillaume a eu l'idée d'organiser des cours en extérieur et de proposer, par petits groupes, différentes animations en espagnol tout en déambulant dans Bonson.

De l'École Jules Verne au Parc de la Pierre, du City Stade au Village Seniors, des bords du Bonson aux Jardins Familiaux, les Bonsonnais ont (re)découvert leur ville sous un autre angle. Entre besoin de se retrouver et envie de s'aérer, ils ont rapidement répondu présents.

Espérons qu'une reprise "normale" en septembre 2021 puisse nous permettre de réaliser les différents projets qui n'ont pas pu aboutir cette saison (visite d'expositions, voyage linguistique, sortie au cinéma....)



• Le saviez-vous ?

La rue de Mora d'Ebre à Bonson forme une succession de vagues. Ce n'est pas un défaut de réalisation mais bien une volonté d'une part de ralentir la circulation, et d'autre part, de faire un clin d'œil aux arcades du pont de Mora d'Ebre.



• Souvenirs... Souvenirs...

Il y a 2 ans déjà, nous étions une trentaine de Bonnonsais à avoir participé au 1er voyage découverte de Mora d'Ebre.

Visite de la ville et de son château, rencontre avec les habitants, réception à la Mairie, partage de repas... Autant de souvenirs qui resteront gravés dans les mémoires. Nous sommes en contact permanent avec nos "jumeaux" de Mora d'Ebre et espérons tous pouvoir nous retrouver, que ce soit chez eux ou chez nous.



• Mora d'Ebre

Tout comme nous, l'Espagne est touchée par l'épidémie de Coronavirus. Mora d'Ebre se réjouit cependant d'avoir un faible taux d'incidence. La faible densité de population de la Ribera d'Ebre (Communauté de Communes dont fait partie Mora d'Ebre) en serait l'une des principales raisons (Ribera d'Ebre : 29 hab/km² - Loire Forez Agglomération : 83 hab/km²). Comme chaque année, au printemps, les champs d'arbres fruitiers offrent un joli spectacle: amandiers, cerisiers, pêchers... déploient leurs plus belles fleurs pour le plaisir de tous les promeneurs...



• Animations jumelage

Guillaume, qui intervient aussi au centre de loisirs de Bonson, a pu proposer aux enfants avec ses collègues, différentes animations autour de l'Espagne et notamment autour de la Légende de Sant Jordi. Une histoire de dragon, prince et princesse... pour le plus grand plaisir des enfants. Il a hâte de pouvoir proposer des animations "grand public" quand les conditions sanitaires le permettront, afin que chaque Bonnonsais puisse prendre part au Jumelage.



• Nous aussi ...

A Mora d'Ebre, nous avons nous aussi une rue à notre nom : "Passeig de la ville de Bonson". Elle se situe près du pont et c'est l'un des nombreux points de départ des randonneurs.



SERVICES D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE

Professionnels

- Nettoyage et entretien courant de bureaux
- Locaux commerciaux et associatifs
- Entretien des copropriétés
- Prestation ponctuelle pour état des lieux ou remise de clés

Devis gratuit sans engagement

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande



Entreprise Avenir

42160 Bonson

Avenir.nettoyage42@gmail.com

Tel: 07.49.51.60.80



Institut de Beauté

SOINS VISAGE / SOINS CORPS / ÉPILATIONS / MAQUILLAGE / ONGLERIE

INSTITUT DE BEAUTÉ

Ouvert du Mardi au Vendredi
de 9h00 à 19h00
et le Samedi de 9h00 à 15h00.

04.77.39.30.51

mw.beaute@outlook.fr

Institut MW Beauté

Adresse: 24 Avenue de la Mairie 42160 BONSON

Bienvenue à la nouvelle agence O2

Depuis le 10 février, votre nouvelle agence O2 Plaine du Forez a ouvert ses portes sur la Place François Mitterrand à Bonson. Elle vous propose des **services en ménage, repassage et garde d'enfants**. L'agence couvre plusieurs communes dont Bonson, Saint-Just-Saint-Rambert, Saint-Cyprien, Veauche, Andrézieux, Saint-Bonnet-les-Oules et les alentours.

Coralie ROBERT qui réside elle-même sur Bonson connaît bien sa commune, les besoins des habitants sont nombreux et ces derniers attendent un **service de qualité, de la proximité et un réel engagement**. Votre agence O2 recrute sur de nombreux postes en tant qu'**Assistant Ménager et Garde d'enfants**, un **SCHOOL DATING** en prévision de la rentrée est d'ailleurs en préparation pour le samedi 12 juin afin d'accueillir des candidats qui souhaitent postuler et se positionner sur ces postes.

Coralie ROBERT, Gérante, et Solenn MONCHAL, Chargé de clientèle, vous attendent du lundi au vendredi sur votre agence et se tiennent à votre disposition.

O2, votre créateur de bulles d'oxygène dans le quotidien de toute la famille !



Site internet : www.o2.fr

instagram : o2plaineduforez

Facebook : O2 Care Services Plaine du Forez



Soutien à l'activité économique bonsonnaise



Depuis le 3 avril dernier, de nouvelles mesures de freinage ont été adoptées pour lutter contre la propagation du coronavirus. Parmi toutes les annonces, la fermeture de certains commerces a été actée. Nouvelles difficultés pour des commerçants déjà fortement fragilisés depuis le mois de mars 2020. Nous devons les soutenir chacun à notre niveau en attendant des jours meilleurs.

N'oubliez pas d'utiliser le click and collect et les services de livraison proposés par certains.

Soyons solidaires !

Nous profitons de ces quelques lignes pour adresser nos chaleureuses pensées aux professions médicales et paramédicales, libérales ou non, pleinement mobilisés durant cette longue crise sanitaire.

- Opération « j'aime mon commerce à Bonson »

Distribution de bons d'achats ... A situation exceptionnelle, dispositifs exceptionnels !

Malheureusement, la crise sanitaire liée à la Covid-19 a affecté nos modes de consommation. Les activités de certaines enseignes sont durablement touchées par la baisse de fréquentation, les fermetures répétées ou encore par les difficultés durables de trésorerie.

L'équipe municipale a été, est et sera toujours mobilisée aux côtés des services économiques de Loire Forez Agglomération pour accompagner les entreprises. Pour preuve, le succès de l'opération « J'aime mon commerce à Bonson » lancée avec la revue municipale n°98 de février 2021 à l'initiative de la municipalité.

Pour mémoire, chaque foyer bonsonnaise a reçu un bon d'achat d'une valeur de 5 euros à dépenser dans les commerces de proximité partenaires. Dès lors, ce sont 10 000 euros investis par la Commune.

Sans surprise, l'engagement fort de la Commune a été suivi par la mobilisation des bonsonnais. Vous avez choisi de consommer localement et de découvrir ou redécouvrir les commerces bonsonnais.

Votre participation est essentielle et elle récompense les actions mises en place par la Commune.

Les retours des commerçants sont très positifs. Beaucoup d'entre eux accueillent de nouveaux clients.

Nous remercions l'ensemble des acteurs et participants à cette opération, qu'ils soient consommateurs ou commerçants.

La solidarité continue ! Dépensez vos bons d'achats jusqu'au 31 mai 2021 !

Ensemble, prenons soin les uns des autres.

Contact : economie@mairie-bonson.fr

Commerçants, artisans, auto-entrepreneurs... Vous souhaitez annoncer le lancement de votre activité, contactez les services municipaux à l'adresse economie@mairie-bonson.fr.

Pour rappel, vous pouvez utiliser vos bons jusqu'au 31 mai 2021.

Ensemble, soutenons les commerces de proximité !

Liste des commerçants bonsonnais, à jour, participants à l'opération :

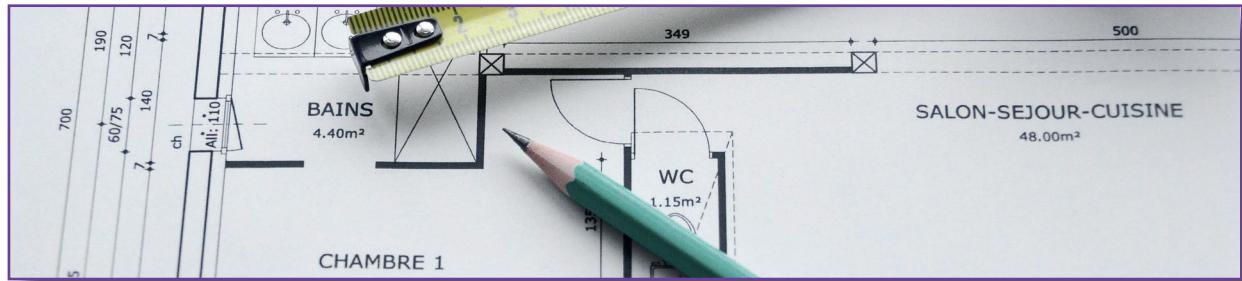
- **New Look coiffure** - 3 Bis, avenue de Sury
- **L'épi Chic** - 10, avenue de St Rambert
- **Clem Coiff** - Place François Mitterrand
- **L'Atelier du Ciseaux** - 20, avenue de St Rambert
- **Eucléia Esthétique** - 20, avenue de St Rambert
- **La Fabrique** (coiffeur, barbier) - 29, avenue de la Mairie
- **Aux petits boutons** - 20, avenue de St Rambert
- **La Boutique des Services** - Place François Mitterrand
- **Origin'elle** - 10, avenue de St Rambert
- **MW Beauté** - 24, avenue de la Mairie
- **Mil'Pots** - 2, avenue de Sury
- **Les petits bouchons de Bonson** - 2, rue des Javellettes
- **Le Marché aux Affaires** - 16, avenue de St Rambert
- **MT Kebab** - 1, avenue de Sury
- **Pizzeria Pizza Cosy** - 2, rue des Javellettes
- **Bio coccinelle** - 42B, avenue de la Mairie
- **S.A.S Tradition Frais** - Place François Mitterrand
- **Boulangerie-Pâtisserie artisanale** - Place François Mitterrand
- **Eve Guillaubey Photographe** - 20, avenue de St Rambert



Actualités sur les services de Loire Forez agglomération

Aides à la rénovation de l'habitat

Loire Forez agglomération accompagne les propriétaires (occupants ou bailleurs) et les primo-accédants dans la rénovation de leur logement.



En quoi consiste l'accompagnement de l'agglo ?

Pour votre projet d'habitat ancien, Loire Forez agglomération propose :

Des aides financières en fonction de vos ressources

Une équipe de professionnels à votre disposition gratuitement pour le montage des dossiers de demande de subvention

Un accompagnement personnalisé tout au long de votre projet

Quels types de projets sont éligibles ?

Travaux de performance énergétique (isolation, chauffage, ventilation...)

Ensemble de travaux lourds de réhabilitation (gros œuvre, électricité, sanitaires)

Travaux d'adaptation à la perte d'autonomie (monte-escaliers, aménagement de la salle de bains, création d'une chambre au rez-de-chaussée...)

Acquisition d'un logement vacant en centre-bourg

Mise en location d'un logement vacant ou en renouvellement de bail

Quelles sont les conditions pour en bénéficier ?

Être propriétaire occupant, primo-accédant ou propriétaire bailleur

Ne pas avoir commencé les travaux avant le dépôt de demande de subvention

Faire réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment

Permanences près de chez vous

• Sans rendez-vous : le 2e jeudi du mois de 10h à 12h

• Sur rendez-vous : le 2e jeudi du mois de 14h à 16h

Mairie – 4, rue Gonyn – 42170 Saint-Just Saint-Rambert



Aide à l'investissement en faveur des économies d'énergie.

Par délibération du 18/11/2010, le Conseil Municipal a approuvé le soutien à l'investissement des particuliers aux travaux d'économie d'énergie réalisés sur leurs résidences principales. Les investissements concernés étant :

- Installation de chaudière à condensation et de poêles à granules
- Travaux d'isolation répondant à la réglementation thermique en vigueur pour les résidences principales achevées avant le 01/01/1990 ;
- Installation de panneaux solaires (production eau chaude)
- Pose panneaux photovoltaïques (production électricité).

A ce titre, une subvention à hauteur de 20 % du montant TTC des travaux était attribuée, plafonnée à 500 € par dossier

Prescription d'instruction des dossiers : Un seul dossier annuel par foyer fiscal accepté ;

Dépôt du dossier impérativement avant le début des travaux afin d'être étudié par les services municipaux.

Constitution des dossiers :

- Le ou les devis des travaux et/ou fournitures ;
- Attestation sur l'honneur stipulant que la résidence a été achevée avant le 01/01/1990 ;
- Copie de l'avis d'imposition relatif à la résidence ;
- Relevé d'identité bancaire

Si un avis favorable est donné, pour obtenir le versement de la subvention une fois les travaux réalisés, il conviendra ensuite de produire la facture originale acquittée et signée par l'entreprise qui aura réalisé ces travaux.

Travaux en cours

• CENTRE VILLE



Les nouveaux abris-bus fournis par la Région, en charge de la compétence transport, sont en service depuis mi-mars sur la ligne 111 Montbrison / Saint-Étienne. Ce sont des "arrêts en ligne", conformes à la nouvelle réglementation. Tous les nouveaux arrêts créés en zone urbaine sont sur ce modèle. Ils donnent la priorité aux transports en commun, aux personnes à mobilité réduite et aux piétons afin de sécuriser les cheminements. Aussi, vous avez pu constater la réalisation d'un chemin piéton en Hydro'Way®, coloris Safran, de 400m². Ce sol est perméable et permet une bonne gestion des eaux pluviales. Comme pour les jardins de l'hôtel de ville, du mobilier urbain sera installé, notamment aux abords du plateau traversant, afin de le sécuriser et de le rendre plus accueillant !

• RUE CHARLES DE GAULLE



Quant à la rue Charles de Gaulle, elle a complètement été requalifiée et embellie. Une dizaine d'arbres de planté, 26 places de parking pour les riverains et commerçants ainsi qu'une aire de livraison pour nos commerces. Le marquage au sol et la pose de la signalétique viendront clôturer ce beau chantier.

Ces travaux marquent la fin de la première phase du projet Centre-ville. En effet, dans quelques mois, en parallèle de la construction de la halle marchande, la place François Mitterrand et le parking Chareyre seront eux aussi requalifiés.

• LES JARDINS DE L'HÔTEL DE VILLE



Les aménagements prennent forme avec la plantation de plusieurs centaines de « sujets » tels que des arbres en cépée, plantes vivaces et arbustes. Les cheminements piétons, le parvis ainsi que les pas japonais sont réalisés en béton désactivé. Courant Mai, du mobilier urbain, conçu et fourni par l'entreprise bonsonnaise la Tôlerie Forézienne, sera installé afin de vous permettre de profiter pleinement du centre-ville.

Nous tenons à renouveler nos remerciements à nos partenaires et financeurs :

• MODERNISATION DU RÉSEAUX D'ASPERSION D'ARROSAGE PUBLIC

Rénovation, sécurisation et extension du réseau d'arrosage automatique sur les espaces verts du centre-ville, du complexe sportif et à l'Espace Barbara.

Ce réseau est alimenté par le Canal du Forez.



• GROUPE SCOLAIRE JULES VERNE



Dans le cadre du programme de rénovation énergétique des bâtiments, plusieurs travaux ont démarré à l'école élémentaire et notamment :

Travaux d'isolation et étanchéité des toitures terrasses avec la pose d'un complexe de 100 mm d'épaisseur ainsi que le emplacement des zingueries et bandeaux de rive en PVC. Dans quelques semaines l'intégralité des luminaires seront changés et passeront en technologie LED afin de réduire de plus de 50% la consommation liée à l'éclairage.

MOBILITÉ SUR BONSON

Une campagne de marquage au sol a eu lieu ce 1er trimestre sur plusieurs rues (des Granges, de la Pierre et les rues tout autour de l'école). En phase avec les propositions du Bureau d'étude mandaté par Loire Forez Agglomération lors du précédent mandat et au vue du gabarit de celles-ci, ces rues sont passées en Zone 30km/heure. Vélo et voiture doivent donc se partager la route.

Sur les plus grands axes, les pistes cyclables ont été retracées sur l'Avenue de Saint Rambert et sur l'Avenue de la Mairie entre le feu des granges et le rond point d'Intermarché. Un marquage provisoire a été peint pour les piétons et les vélos. Pour la suite du mandat, des projets sont à l'étude, avec notamment la sécurisation de la RD108 et la création d'un mode doux allant du rond point d'Intermarché jusqu'au Pont du Diable.



Rue du stade



Rue des Granges



Avenue du Mail

• ENTRETIEN DES TERRAINS DE SPORTS

Depuis trois ans, un entretien annuel des terrains de football est réalisé par la société GreenStyle dans le cadre du programme RENOTURF.



En 2021, le terrain « honneur » a été balayé, décompacté, défeutré et sablé afin d'éliminer les résidus organiques de surface, d'épurer le gazon ainsi que de le rendre perméable pour améliorer l'enracinement profond du gazon et le drainage. Quant au terrain annexe principal, travaux identiques avec en complément un semis pour renforcer et densifier la pelouse. Ces infrastructures profitent au FC Bonson Saint-Cyprien et ses plus de 250 licenciés ainsi que Gardien pour tous avec presque 70 adhérents.



Malgré le fait que ces terrains soient inutilisables pendant la période de « régénération », les autres terrains annexes sont accessibles pour les entraînements.

Le FC Bonson Saint-Cyprien profite aussi des installations de la commune de Saint-Cyprien avec le terrain honneur en centre-bourg et les terrains d'entraînement au sein de la ZA Les Landes.

Nous tenons à rappeler que l'accès aux terrains de football du complexe sportif est interdit en dehors des entraînements et compétitions officielles.

Rappels de civisme ...

• Déjections canines

Aimer les animaux, c'est aussi accepter de respecter quelques règles de savoir-vivre notamment pour éviter les désagréments des déjections canines sur la voie publique. En quelques leçons, maîtres et chiens peuvent adopter un comportement citoyen !

- Je suis un maître raisonnable
- Je tiens mon chien en laisse
- Mon chien est identifié : tatouage ou puçage.
- Je ramasse les déjections de mon chien.

Les propriétaires de chiens sont invités à faire preuve de civisme. Les rues de Bonson ne sont pas faites pour accueillir les besoins des animaux domestiques. Preuve de sa bonne volonté, la **Municipalité propose gratuitement depuis de nombreuses années, à l'accueil de la Mairie, des sacs à excréments**. Merci à chacun de bien vouloir jouer le jeu pour le confort de tous ! Rappelons que les propriétaires récalcitrants sont passibles d'une amende de 68 €.

• Chiens tenus en laisse

Règles de vivre ensemble à l'attention des propriétaires de chiens. Gardez à l'esprit que tout le monde n'apprécie pas forcément vos compagnons à quatre pattes (crainches, allergies...).

Aussi, il est impératif lorsque vous vous trouvez dans un lieu fréquenté, de tenir vos animaux en laisse.

Profitez d'être isolés pour détendre, jouer et faire gambader vos chiens.



La MARGAU
MICRO BRASSERIE

5b, rue du Pré du Clerc
42160 BONSON
04 82 28 37 86
lamargau@protonmail.com
<https://brasserielamargau.sites.3wa.io>

La Margau vous présente la HOPPY



DDH Lager, titrant 5%, à la robe subtilement cuivrée avec de fines bulles, présentant des accents d'agrumes houblonnés qui en font une bière douce, et bien rafraîchissante.

La brasserie est ouverte au public tous les vendredis de 14h à 19h.

Drive sur rendez vous, passez commande par mail ou téléphone.

Livraison offerte à partir de 1 carton sur Bonson et alentours.



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



**MA VILLE, JE L'AIME
JE LA RESPECTE.**
**Mon maître ramasse
mes déjections !**

• Masque sur la voie publique



Nous rappelons à la population sa responsabilité citoyenne quant au devenir des masques usagés. En effet, ces derniers jonchent les rues, les terrains, les parcs... Merci pour votre vigilance.



METAL
URBAN
SIGNAL
CREATION

SOUS-TRAITANCE
TÔLERIE
MOBILIER URBAIN

TOLERIE-FOREZIENNE.COM

10 RUE DE L'INDUSTRIE
42160 BONSON

TEL : 04 77 55 17 10



Enfance Jeunesse

Groupe scolaire Jules Verne

● Inscriptions scolaires

Rappel : les inscriptions scolaires pour la rentrée 2021/2022, concernant les enfants qui auront 3 ans avant le 31 décembre 2021 ainsi que les enfants de nouveaux arrivants, sont à faire en mairie aux heures d'ouverture.

Se munir :

- d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

(Si parents séparés : attestation du père ou de la mère qui autorise l'inscription de l'enfant au groupe scolaire Jules Verne à Bonson)

● Ouverture d'une 16^{ème} classe.



● Nouveau !

Études surveillées

Un travail a été mené, en concertation avec les représentants des parents d'élèves, afin de proposer des études surveillées après le temps de classe.

L'étude surveillée doit permettre aux élèves de faire les devoirs confiés par l'enseignant, et d'apprendre les leçons dans le calme, seuls, sous la surveillance des animateurs et dont l'organisation et la responsabilité relèvent de la commune.

Il a été décidé de mettre en place une phase d'expérimentation des vacances de Printemps jusqu'aux vacances d'Eté pour les élèves du CP au CM2, les lundis et/ou jeudis de 16h30 à 17h30.

Conditions d'inscription :

- Inscription obligatoire pour toute la période c'est-à-dire jusqu'au 1er juillet 2021 inclus.
- Places limitées à 30 élèves par jour d'études
- Lors de l'inscription, nous vous remettrons le règlement intérieur à nous retourner dûment signé afin de valider officiellement cette dernière.
- Tarifs : Se référer à la grille tarifaire du périscolaire.



Nous avons eu confirmation de l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école Jules Verne pour la rentrée scolaire 2021. En effet, par courrier en date du 24 Février 2021, reçu en mairie de Bonson le 17 Mars, Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de la Loire a informé Monsieur Le Maire, que la dotation en moyens d'enseignement sera portée à 16 emplois dès Septembre 2021. Ceci permettra au directeur du groupe scolaire de créer une seizième classe afin d'absorber la hausse des effectifs. Nous nous réjouissons de cette nouvelle qui améliorera encore les conditions d'accueil et d'enseignement des élèves bonsonnais. Cette ouverture de classe récompense le travail mené en concertation avec l'Inspection Académique, l'équipe éducative et les représentants des parents d'élèves.

ETUDES SURVEILLEES			
de 16h30 à 17h30			
Tarifs horaires - facturation à l'heure			
USAGERS ET QF	BONSONNAIS Tarif de référence	AUTRES DOMICILIATIONS Tarif de référence + 10%	
< - 350	0,25 €	0,28 €	
351 - 400	0,26 €	0,29 €	
401 - 450	0,28 €	0,30 €	
451 - 500	0,29 €	0,32 €	
501 - 550	0,30 €	0,33 €	
551 - 600	0,32 €	0,35 €	
601 - 650	0,33 €	0,36 €	
651 - 700	0,34 €	0,38 €	
701 - 750	0,36 €	0,39 €	
751 - 800	0,37 €	0,41 €	
801 - 850	0,38 €	0,42 €	
851 - 900	0,39 €	0,43 €	
901 - 950	0,41 €	0,45 €	
951 - 1000	0,42 €	0,46 €	
1001 - 1050	0,43 €	0,48 €	
1051 - 1100	0,45 €	0,49 €	
1101 - 1150	0,46 €	0,51 €	
1151 - 1200	0,47 €	0,52 €	
1201 - 1250	0,49 €	0,54 €	
1251 - 1300	0,50 €	0,55 €	
1301 - >	0,50 €	0,55 €	

• Conseil Municipal des Enfants



Lors du Conseil Municipal Enfants du 23 mars dernier, les enfants ont découvert les différents services de notre mairie.

Ils se sont montrés très curieux et intéressés en posant de nombreuses questions concernant le fonctionnement des services.

La visite s'est terminée dans le bureau de Monsieur le Maire.

Merci aux agents qui se sont prêtés au jeu avec le sourire.



● Centre de loisirs

De drôles de personnages étaient parmi nous à la Grange aux Loisirs pendant ces vacances de Février. Chez les petits, la famille ours nous a fait voyager dans un monde magique avec différentes épreuves à passer pour gagner nos médailles entre créations, agilités, le ton était donné pour une ambiance parfaite.



Chez les plus grands, des professeurs un peu "foufou" les ont propulsés vers le futur. Des expériences un peu excentriques ont rythmé ces journées accompagnées de jeux de rôles et saupoudrées de beaucoup de rigolade. Un bon grain de folie s'était installé.... La météo nous a permis de bien profiter de nos espaces extérieurs ainsi que du city stade.



Nos ados (à la salle du Renouveau) ont été très vite à l'aise.... Initiation aux usages numériques, encadré par Zoomacom avec découverte des anciennes consoles, à l'opposé de la réalité virtuelle : saut dans le temps garanti. Nos ados ont pu aussi apprendre certains pas de danse (avec Melting force) autour du breakdance. Un moment convivial et de partage incroyable ! De grands moments sportifs (gamelle, tennis, foot) ont aussi été mis en place ; chacun a pu trouver son compte. Des liens très forts et un partage extraordinaire sur les 2 semaines se sont créés, autour d'une raclette, d'un petit dé' et d'un gouter crêpes.



Toute l'équipe vous attend pour vivre de nouvelles aventures pendant les prochaines vacances.

Vivre Ensemble

Anniversaires de mariage et naissances 2020



Cette année, les contraintes sanitaires ne nous ont pas permis d'organiser une cérémonie en l'honneur des anniversaires de mariage et des naissances.

Le CCAS tenait malgré tout à offrir un cadeau aux couples fêtant leurs noces, remis par M. le Maire Thierry DEVILLE et Lyliane BEYNEL, Adjointe en charge des Affaires Sociales, ainsi qu'aux enfants nés en 2020. Le Conseil d'Administration a mis en place des bons cadeaux à dépenser auprès des commerçants locaux, afin de les soutenir dans le contexte sanitaire et économique actuel.

La distribution des bons cadeaux pour les anniversaires de mariage a eu lieu le mardi 6 avril de 9h à 11h (2 couples toutes les 20 minutes, par rapport aux mesures sanitaires) pour les couples fêtant leurs noces.

14 couples étaient invités à recevoir 4 bons cadeaux de 25 € soit 100 € par couple.

- 7 couples 50 ans de mariage NOCES D'OR
- 4 couples 55 ans de mariage NOCES D'ORCHIDÉE
- 2 couples 60 ans de mariage NOCES DE DIAMANT
- 1 couple 65 ans de mariage NOCES DE PALISSANDRE

Il y a eu 48 naissances en 2020. Tous les parents concernés ont reçu une invitation à se rendre en Mairie, afin de retirer leur bon cadeau de 25 €, sur la semaine du 6 au 10 avril.

• Bons cadeau pour les Bénévoles :

Les bénévoles sont aussi récompensés pour leur investissement pendant la période des confinements successifs, pour être au plus près de nos aînés et des personnes fragiles. Le CCAS offre un bon cadeau de 25 € aux bénévoles.

M. le Maire et Lyliane BEYNEL en compagnie de M. et Mme PINOT, qui fêtent leur 65 ans de mariage.



M. et Mme PINOT



M. et Mme DELABRE



M. et Mme BLANCHON



M. et Mme LOPEZ



M. et Mme SIMON



M. et Mme SAGNOL



M. et Mme PRETIS



M. et Mme BERTRAND



M. et Mme BENETON



M. BEOST



Mme BERTHET

Rappel des horaires des permanences du CCAS
Le CCAS reçoit sur rendez-vous uniquement
Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi après-midi de 13h30 à 17h.
Mardi et Vendredi matin de 8h30 à 12h00.
Tel CCAS : 04 77 55 55 62

Ma Commune, Ma santé

Le planning des permanences a été établi. Veuillez trouver ci-dessous les dates prévues pour la commune de Bonson, les lundis après-midi de 14h à 16h40 :



- 10 mai
- 14 juin
- 20 septembre
- 8 novembre
- 17 mai
- 13 septembre
- 11 octobre
- 22 novembre

Les inscriptions se font auprès du CCAS de la Mairie au : 04 77 55 55 62

Maison des Aînés

La Maison des aînés, au village Seniors, actuellement fermée, rouvrira ces portes dès l'allègement des mesures sanitaires.



**Réseaux électriques
Eclairage public
Signalisation lumineuse et
tricolore
Vidéo protection
Réseaux très haut débit**

BOUYGUES ENERGIES & SERVICES
Direction Loire Auvergne
BP 467 ZAC des Plaines
Rue des Chênes - 42164 BONSON
Tél : 04 13 64 03 83
Fax : 04 77 55 07 61
www.bouygues-es.com



Bilan collecte de printemps Banque alimentaire

La collecte du printemps a eu lieu le vendredi 26 et le samedi 27 mars 2021, à l'entrée du magasin LIDL.

38 personnes y ont participé :

- 7 bénévoles du CCAS de BONSON
- 11 élus de la Mairie de BONSON
- 4 bénévoles de la Mairie de CUZIEU
- 12 étudiants du Lycée FRANÇOIS MAURIAC
- 2 membres du Conseil d'Administration (hors élus)
- 1 membre du personnel et sa fille

Le résultat est très positif puisque nous avons récolté 1871 Kg contre 1142 Kg en 2019 sur l'ancien magasin, ce qui fait une augmentation de 64 %.

Le CCAS remercie tous les participants.



D'autre part, malgré la crise sanitaire et les contraintes qu'elle occasionne, la distribution des colis alimentaires organisé par le CCAS a toujours lieu, tous les 15 jours, à la Passerelle. Elle fonctionne même pendant la période des vacances scolaires.



**Banque Alimentaire
de la Loire**

Solidarité – Générosité

**Les ligériens au rendez-vous de la collecte de la Banque Alimentaire de la Loire des 26- 27 et 28 mars 2021
UN GRAND MERCI à tous**

310.000 équivalents repas (155 Tonnes), la générosité des Ligériens a été une nouvelle fois au rendez-vous de notre collecte annuelle. L'enthousiasme des équipes de bénévoles, la générosité des clients ont fait de ces trois jours un moment fort de solidarité. Notre implantation à ROANNE a montré toute son efficacité.

90 magasins du département ont accepté de nous accueillir pour faire la collecte. Cette réussite est l'addition d'une chaîne de solidarité, d'organisation et de mobilisation exceptionnelle et sans faille à travers :

- **2500 bénévoles « Gilets Orange »** qui ont accueilli, motivé les clients des magasins, organisé la collecte de manière remarquable et qui représentent :
 - Nos **65** associations partenaires du département
 - **1500 Lycéens et étudiants** des établissements ligériens
 - Les **entreprises partenaires** (GRDF, CNR, IFCO, CASINO, ASSE Cœur vert, Passerelle, Cap Métropole)
 - Les **Clubs Services Ligériens** : (Rotary, Lion's clubs, Kiwanis, Rotar'act), les associations Amis Réunis, Malakoff tous partenaires fidèles de la Banque Alimentaire ...
 - Des **bénévoles** qui nous ont aidé spontanément
 - Les **bénévoles et salariés** de la Banque Alimentaire.
- **Les entreprises ligériennes** qui ont mis à notre disposition gratuitement des véhicules, du matériel, du stockage, des services, de l'impression ...
- **Un Merci spécial à la Mairie de St Etienne et à Développement du Forez** qui nous ont mis à disposition gratuitement deux locaux de 500 M2 et de 1200 M2 pour les opérations de tri, et de stockage...
- **Les médias télés et radios locales, les Mairies et le Conseil Départemental** qui ont annoncé très largement notre événement.

Une chaîne de solidarité entièrement locale :

Toutes les denrées offertes pendant ces trois jours, vont permettre de compléter les stocks de la Banque Alimentaire de la Loire et seront ensuite **distribuées intégralement** tout au long de l'année dans **le département**.

Toute l'équipe de la BA de La Loire vous remercie de votre engagement à ses côtés et vous donne rendez-vous en novembre pour une nouvelle aventure

● Sorties Seniors bonsonnais

Le CCAS souhaite redonner « un semblant de vie normale » aux seniors bonsonnais. Cependant, en raison des mesures sanitaires, les sorties sont susceptibles d'être annulées.

Masque obligatoire

Escapade à Charlieu (42) - Jeudi 20 Mai 2021



Charlieu
le patrimoine vivant

Programme de cette journée :

- Musée hospitalier
- Trésors de la ville de CHARLIEU
- Le couvent des cordeliers
- Salon de Pentecôte

4 groupes seront formés, pour visiter les sites à tour de rôle, afin de limiter les regroupements. Le restaurant « Le Grand Café à CHARLIEU » peut nous recevoir, en tables de 4 espacées soit de 2 m, soit avec plexiglas, pour assurer une sécurité optimale.

Coût de la journée : 51 €

Tarif après participation financière du CCAS :

31 € par participant bonsonnais

Inscriptions : Les inscriptions se font à l'accueil en Mairie, dès le 20 avril 2021, aux heures d'ouverture, par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Départ : Rendez-vous à 7h15 pour un départ à 7h30 à la salle Marcel Pouillon.

Si la sortie est annulée, vous serez avertis et invités à récupérer votre paiement.



A la découverte du Château de Bouzols et du Monastier-sur-Gazeille (43) - Jeudi 17 Juin 2021



Programme de cette journée conseillée aux bons marcheurs.

- Visite du château de Bouzols
- Visite de l'école musée du Monastier-sur-Gazeille

Déjeuner dans un restaurant.

Coût de la journée : 51 €

Tarif après participation financière du CCAS : 31 € par participant bonsonnais

Inscriptions : Les inscriptions se font à l'accueil en Mairie, dès le 17 mai 2021, aux heures d'ouverture, par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Départ : Rendez-vous à 7h45 pour un départ à 8h00 à la salle Marcel Pouillon.

Si la sortie est annulée, vous serez avertis et invités à récupérer votre paiement.



Train de l'Ardèche Tournon / Lamastre (07) - Jeudi 2 septembre 2021



Programme de cette journée :

Emerveillez-vous au rythme de la vapeur avec le Train de l'Ardèche, embarquez pour un voyage historique au cœur des Gorges du Doux.

Départ gare de TOURNON, arrivée à LAMASTRE pour prendre un déjeuner dans un restaurant à LAMASTRE. Puis retour en train à TOURNON.

Coût de la journée : 55 €

Tarif après participation financière du CCAS : 35 € par participant bonsonnais

Inscriptions : Les inscriptions se font à l'accueil en Mairie, dès le 2 août 2021, aux heures d'ouverture, par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Départ : Rendez-vous à 7h15 pour un départ à 7h30 à la salle Marcel Pouillon.

Si la sortie est annulée, vous serez avertis et invités à récupérer votre paiement.



En cas de places restantes dans le car, les habitants d'autres communes pourront participer à ces journées, au tarif normal, sans la participation du CCAS, réservée aux bonsonnais.

Vie Associative



• Korfball Bonson

Petit bilan rapide dû à la pandémie de COVID.

Les différents championnats n'ont pas pu débuter et ne reprendront malheureusement pas pour cette saison. Nous avons hâte de ressortir les baskets et de refouler les terrains pour attaquer la saison 2021-2022.

C'est pourquoi nous vous attendons nombreux, de 7 à 77 ans, pour étoffer notre effectif dans nos différentes catégories. Venez découvrir un sport qui mêle si bien mixité, parité, adresse et rapidité !!! Rendez vous dès Septembre !!!

- Enfants : vendredi de 18h-19h
- Ados : vendredi de 19h-20h30
- Adulte (équipe 2) : mardi à 20h30
- Adulte (équipe 1) : vendredi à 20h30

Vous pouvez nous retrouver sur notre page Facebook : FJEP Bonson - Korfball, pour suivre notre actualité et vous tenir informé d'une éventuelle reprise en extérieur, ceux qui voudront essayer seront les bienvenus.

Nous vous donnons également RDV du 24 au 26 Septembre 2021 à St Étienne, ville hôte de la Coupe du Monde U21 pour découvrir ou re-découvrir le korfball !!

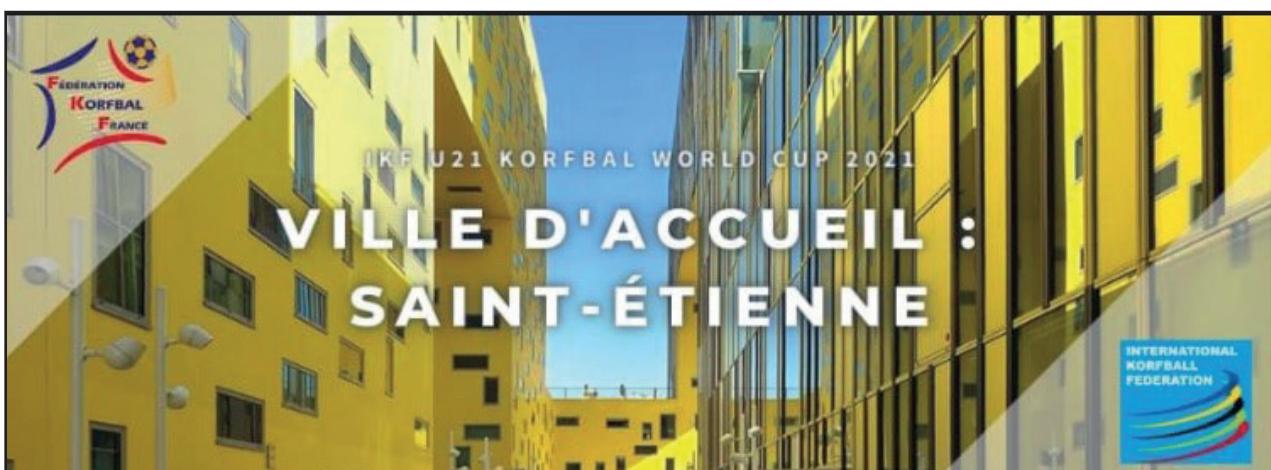
Korfball Bonson

Team photo of Korfball Bonson players in yellow and blue uniforms.

Logo featuring a yellow ball on a post with the text "KORFBAL BONSON" and "FJEP".

Close-up of a yellow korfball ball on a yellow post.

Team photo of Korfball Bonson players in yellow and blue uniforms standing on a court.



• Chasse Communale de Bonson

C'est avec une très grande tristesse que nous avons appris le décès de Jean et Jean-Claude, à une semaine d'intervalle, ce début mars. Nous perdons 2 amis très proches et présentons nos condoléances aux familles.
Le Président et l'ensemble des chasseurs.



• Association Bonsonnaise de Handball



Lors d'une cérémonie, M. Paul TORTORICI représentant la société Lidl, sponsor de l'équipe nationale de Handball a remis un chèque de 3 365,50 euros ainsi que divers objets (chasubles, ballons...) à l'association bonsonnaise de handball présidée par Grégory CROIZAT. Ce geste étant consécutif à une opération commerciale menée lors de l'ouverture du magasin Lidl en décembre 2020. Nous remercions la société Lidl pour ce geste en faveur de cette association.

• Temps Libre

Nous pouvons dire que nous en avons du temps libre pour le moment avec ce COVID qui n'a pas très envie de nous lâcher !!! Nous ne vous oublisons pas, vous nos adhérents, et travaillons toujours sur les prochains évènements que nous souhaitons le plus proches. Nous serons prêts en temps voulu et serons heureux de vous retrouver tous en pleine forme. Les photos plus ou moins anciennes rappelleront à certains d'entre vous quelques bons moments. En attendant que la vie reprenne comme avant, prenez toujours soin de vous. Nous vous disons à bientôt. Le Bureau de « Temps Libre »



• Football Club Bonson/St Cyprien

Le club de football de Bonson / St Cyprien FCBSC est en relation avec les 2 Mairies de Bonson et Saint Cyprien afin de discuter entretien, mise à niveau et amélioration des infrastructures. Nous les remercions sincèrement pour leur implication et leur écoute.

Les festivités sont actuellement à l'arrêt. Notre soirée sponsor est reportée à une date non connue à ce jour.



TOURNOI D'ÉTÉ DU FCBSC !

Au complexe sportif

Rue du stade 42160 Bonson

le week-end du

11, 12 et 13 juin 2021

Vendredi 18h : U18

Samedi 10h : - U8/U9
14h : - U12/U13
14h15 : - U6/U7
17h : - Féminine senior

Dimanche 9h : U10/U11
14h : U14/U15

Inscription 20€ par équipe

Restauration et buvette sur place
Contact : fcbsc.evenements@gmail.com
ou Loïc SEGURA au 06.81.37.80.76

Nous espérons encore pouvoir organiser notre tournoi annuel, prévu initialement en salle à ST CYPRIEN en février, qui se déroulera en extérieur au stade François Légillion de BONSON du vendredi 11 juin au dimanche 13 juin 2021.

Le programme est le suivant :

- **Vendredi 11 juin de 18h à 22h :**
U18 : 8 équipes
- **Samedi 12 juin de 10h à 14h :**
U8 : 8 équipes et U9 à 8 : 8 équipes
- **Samedi 12 juin de 14h30 à 19h :**
U6 : 6 équipes et U7 : 6 équipes
U12-U13 : 8 équipes
- **Samedi 12 juin de 14h à 20h :**
Sénior Féminines à 8 : 8 équipes
- **Dimanche 13 juin de 9h à 14h :**
U10-U11 : 10 équipes
- **Dimanche 13 juin de 14h à 18h :**
U14-U15 à 11 : 8 équipes

Bien entendu tout ceci sous réserve d'amélioration et d'assouplissement des contraintes sanitaires.

Tous ENSEMBLE
FCBSC

● FNACA

Le Devoir de Mémoire et le Souvenir plus forts que la COVID 19

La pandémie qui règne à nouveau depuis l'automne nous a obligé à annuler ou repousser la plupart des activités programmées par notre comité. Avec un exercice qui débute au 1er septembre nous avons eu la chance de pouvoir assurer notre assemblée générale qui se situait le 10 de ce mois de rentrée. Ensuite les annulations ou reports se sont succédés. Ce fut le cas pour les retrouvailles MICHEL Voyages en Novembre au Scarabée de RIORGES, le Tirage de Rois en janvier, le repas festif de la Sauzée en Février mais aussi les Récréatives MICHEL Voyages fin mars à BOURG EN BRESSE.

Alors qu'en 2020 les cérémonies Mémorielles dédiées au Souvenir des 30.000 jeunes Militaires tombés en ALGERIE, MAROC et TUNISIE de 1952 à 1962 avait été annulées pour cause de COVID, celles de 2021 ont été possibles mais avec un effectif plus que réduit à savoir 6 personnes. Pour la F.N.A.C.A. de BONSON, Michel HUET, Président du Comité était présent avec notre drapeau porté cette année par Antoine BORY. Il était accompagné de Isabelle TISSOT, Sympathisante du comité, qui en tant que Professeur de français au Lycée de l'Aulne à FEURS se passionne pour cette page d'Histoire que nous avons écrite avec notre sang. Elle fait participer ses élèves à la recherche de témoignages sur cette guerre qui ne fut reconnue officiellement comme telle que le 12 octobre 1999 puisque qu'auparavant il n'était parlé hypocritement que d'événements d'AFRIQUE du NORD ou opération de maintien de l'ordre. En tant que membre de notre Commission Départementale MEMOIRE HISTOIRE depuis cette année, nous lui avons confié la mission de lire le Message National de notre Fédération.

La Municipalité était représentée par notre tout nouveau Maire, Thierry DEVILLE accompagné de Marcel GIACOMEL, 1er adjoint, de Christine PAQUIS, Ajointe Culture et Communication et Mathieu CALEYRON, notre Policier municipal pour assurer la Sécurité.

Au plan des autorités, Sylvie BONNET, député suppléante de Dino CINIERI avait tenu à être à nos côtés ainsi que le Lieutenant, Chef de Brigade de la Gendarmerie d'ANDREZIEUX BOUTHEON accompagné d'un sous officier.

Cette cérémonie qui habituellement est largement suivie aurait mérité qu'elle soit moins confidentielle puisque nous avions à honorer 6 adhérents, récents titulaires de la Carte du combattant et à qui nous avons tenu à faire remettre la Croix du Combattant. Pour respecter les consignes préfectorales ils n'ont pas participé à la cérémonie mais ont été appelés ensuite, un par un, pour se voir remettre des mains de Thierry DEVILLE, Sylvie BONNET et du Lieutenant de Gendarmerie cette Croix tant attendue. Ces 6 heureux récipiendaires sont Marcel BISIAUX, Gérard DROUET, Alain DUPERRAY, Jean-Claude DURRY, André GONON et André ZANOLO que nous avons tenu à féliciter chaleureusement.

Parmi nos obligations, nous n'avons pas eu à travailler lors de notre pré-congrès départemental annulé prévu à SAINT NIZIER SOUS CHARLIEU qui devait avoir lieu début mars. Il en ira de même pour le Congrès prévu à ROANNE le 29 avril et reporté au 29 septembre prochain, si tout s'arrange !!!

Enfin, notre voyage annuel prévu au Centre de Vacances de la F.N.A.C.A. à ASCAIN au pays basque sur 6 jours courant mai est suspendu à la levée des restrictions actuellement connues. Malgré quelques annulations pour raison de santé nous serons encore une quarantaine pour ce pèlerinage qui nous rappellera celui effectué en l'an 2000 qui avait laissé un souvenir inoubliable. Nous étions encore relativement jeunes à l'époque !!!

Quoi qu'il en soit malgré l'absence de réunions et de disponibilité des salles communales, le comité de BONSON demeure à la disposition de tous les anciens combattants d'A.FN. y ayant servi de 1952 au 1/7/1964 ainsi qu'à leurs veuves pour l'étude de leurs droits spécifiques. S'adresser à Michel HUET – 12, Rue Molière – 42.160 – BONSON – Tél. 09 64 40 91 37 – E-Mail: michelhuet@nordnet.fr



• Amicale pour le Don de Sang Sury-Saint Marcellin-Bonson

Malgré le contexte sanitaire que nous vivons depuis une année, nous constatons avec plaisir que les donneurs restent fidèles et reviennent régulièrement, ce dont nous les remercions vivement. Rappelons que toutes les précautions sont prises par l'EFS et les bénévoles pour éviter la propagation de la maladie. Le don est autorisé avec l'attestation cochée « Aide aux personnes vulnérables » après 19 h et au-delà des 10 kms de la maison dans la journée.

Savez-vous qu'une nouvelle plateforme pour prendre rendez-vous existe ?

Pour la fluidité de la collecte et la diminution du temps d'attente nous vous invitons à utiliser cette possibilité en vous inscrivant sur internet « mon-rdv-dondesang.efs. santé » Si le donneur a un empêchement, il peut aisément modifier ou annuler son rendez-vous.

Nous souhaitons toujours accueillir tous les donneurs même ceux n'ayant pas de rendez-vous.

Nous vous attendons nombreux.

A BONSON Espace Barbara

- **Le vendredi 25 juin de 15h à 19h**
- **Le mardi 20 juillet de 15h à 19h**

A SURY LE COMTAL salle des Chartonnes

- **Le vendredi 20 août de 15h à 19h**



Droit de parole à l'opposition :

En mars 2020 Les élections municipales ont crédité notre liste « Bonson à l'écoute, Bonson en action » de 43% des votes, ce qui nous a octroyé 5 postes de conseillers municipaux ! C'est peu mais c'est la loi !

En mars 2021 l'inconstance dite de l'« ÉLU » ramène notre représentation à 4 conseillers municipaux ! Une fois de plus c'est très peu mais il en va ainsi du facteur humain !

Malgré ces vicissitudes nous restons en ligne avec notre programme et attentifs à voter non seulement pour des délibérations qui s'inscrivent dans l'esprit de ce programme mais aussi pour celles qui améliorent sensiblement la vie à Bonson.

C'est pourquoi nous continuerons à nous s'inscrire dans une logique de complémentarité active. Notre volonté est d'être à l'écoute et porte-parole des habitants et de leurs préoccupations dont les thèmes les plus souvent portés à notre connaissance concernent les sujets de la propreté à améliorer, l'urbanisme qui s'accélère, la sécurité à assurer, les espaces verts et espaces de jeux enfants à développer.

Ainsi, nous serons et resterons toujours force de propositions soucieux, tout en n'étant pas aux manettes, d'inspirer, d'infléchir, d'améliorer la gestion de notre commune.

bonsonenforez2020@oulook.fr

Droit de parole à la majorité :

Suite à certaines publications du groupe d'opposition "Bonson à l'écoute Bonson en action" et malgré notre souhait de ne pas entrer en polémique, nous nous devons, par respect à notre électoralat, de rétablir certaines vérités et "raffaîchir" les mémoires. En effet, en 2017, cinq conseillers municipaux dont deux adhèrent maintenant au groupe d'opposition se sont désolidarisés du groupe majoritaire de l'époque sans toutefois démissionner...

Aujourd'hui, que reprochent-ils à Madame GIRAUD ?

Ont-ils respecté les électeurs qui avaient voté pour la liste "Unis pour l'avenir" dont ils faisaient partie en 2017 ?

N'ont-ils pas empêché, par leur non-démission, leurs colistiers suivants de pouvoir s'investir au sein de l'équipe municipale ? Tous ces reproches faits à Madame Giraud ne font que refléter leurs propres agissements. En clair, ils utilisent le vieil adage "Fais ce que je dis, mais pas ce que je fais".

Ceci étant dit, l'ensemble du groupe " Partageons l'avenir " salue le courage et la détermination de Madame GIRAUD qui a osé, seule, faire connaître son désaccord et sa déception face à un groupe auquel elle croyait et en qui elle avait placé sa confiance.

D'autre part, nous tenons à rétablir certaines vérités.

La mise en place des bons d'achat en faveur de nos commerçants et l'installation de ILLIWAP ne sont dû qu'au seul travail du groupe majoritaire et des agents municipaux.

Il est facile de s'approprier les choses !!!

NOUS NE SOMMES QUE DES BONSONNAIS AU SERVICE DES BONSONNAIS.

Suivez-nous sur Facebook "Partageons l'avenir à Bonson"

Report officiel des élections départementales et régionales aux 20 et 27 juin 2021

MODIFICATIONS DES BUREAUX DE VOTE

LE BUREAU N°1 HOTEL DE VILLE EST TRANSFÉRÉ A L'ESPACE BARBARA

LE BUREAU N°2 SALLE MARCEL POUILLON EST TRANSFÉRÉ AU GYMNASIUM DU PRÉ SALVAU

LE BUREAU N°3 ÉCOLE JULES VERNE SANS MODIFICATION

OUVERTURE DES BUREAUX DE VOTE DE 8H00 A 18H00

Les électeurs sont invités à se présenter avec un **masque obligatoire** et à se munir de leur **carte d'électeur**, leur **pièce d'identité**, leur **stylo personnel**.

Date limite d'inscription sur les listes électorales au vendredi 14 mai 2021.



Accueil et permanences :

- État civil : horaires d'ouverture de la Mairie
- Service urbanisme : uniquement sur RDV au 04.77.55.55.68 - Stéphanie VIAL
- Service de l'eau : uniquement sur RDV au 04.77.55.55.69 - Estelle SIMON

Horaires Mairie :

- Le lundi de 13h30 à 17h00
- Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Le samedi de 8h30 à 12h00

Tel. : 04.77.55.14.16 / Courriel : contact@mairie-bonson.fr

Rappel des numéros d'urgence

15	Samu
17	Police
18	Pompiers
112	Urgences Européennes
115	Urgences Sociales
116000	Enfants disparus
119	Enfance maltraitée
04 72 11 69 11 ..	Centre antipoison de Lyon

Revue Municipale de Bonson N° 99 - Mai 2021

Tirage à 2050 exemplaires

Directeur de publication : Thierry **DEVILLE**

Délégation : Christine **PAQUIS**

Rédaction : Élus, Associations, Mairie

Conception & Infographie : Service Communication

Impression : LUCKY Imprimerie

Distribution : Adrexo